

## INVESTISSEMENT DANS L'ÉNERGIE ÉLECTRONUCLÉAIRE POUR L'USAGE MÉDICAL

# L'Algérie accélère le processus

P3

### PLUSIEURS ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AUX DROITS DU PEUPLE SAHRAOUI ONT ORGANISÉ, HIER, UN RASSEMBLEMENT À PARIS

## « Macron a bafoué le droit international »

Les manifestants ont aussi exigé le respect du droit international, demandé la libération des détenus sahraouis et l'arrêt de l'exploitation des richesses du peuple sahraoui.

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

### DANS UNE LETTRE REMISE PAR AHMED ATTAF

## Le président Tebboune écrit à son homologue angolais

P3

### COOPÉRATION ALGÉRO-ANGOLAISE

## Vers la signature d'une vingtaine d'accords

P5

### LE PREMIER SECRÉTAIRE DU FFS :

## « La fin de fonction de Mohamed Charfi était nécessaire »

P2

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER -  
BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

## Vers une arrivée à surprises

P21

## Que risque Mme Daoud ?

**L**e Conseil de l'Ordre des médecins et l'Observatoire de la société civile (ONSC) ont organisé, jeudi dernier, une rencontre sur la « Déontologie juridique et médicale dans le cadre du secret médical ». Un thème qui arrive à brûle-pourpoint avec ce qui est arrivé à Mme Saâda Arbane qui était la patiente de la psychiatre, Aïcha Dahdoh, pendant des années. Mme Arbane a décidé de poursuivre en justice sa psychiatre qui, selon elle, a violé son droit au secret médical. Elle appuie sa plainte en joignant le livre écrit par l'époux de la psychiatre, Kamel Daoud. Elle est persuadée que l'histoire du personnage central du livre est en réalité son propre vécu. Sa psychiatre aurait transmis à son mari toute l'histoire de sa patiente. Le dossier médical faisant foi. Cette affaire a fait grand bruit d'autant que le livre en question a reçu le prix français Goncourt qui ne peut être attribué qu'à des

productions littéraires de fiction. C'est-à-dire d'une trame sortie de l'imagination de l'auteur. Ce que conteste Mme Arbane avec pour preuve beaucoup de faits prouvés et vérifiés. La justice tranchera.

En attendant, les professionnels de la santé et les associations qui se sont rencontrés sur ce thème jeudi dernier ont mis en lumière les dispositions civiles, pénales et administratives relatives au secret médical. Il se trouve que le Dr Bouchâar A., maître-assistante en médecine légale droit médical et éthique du service de médecine légale du CHU d'Oran avait, bien avant que n'éclate cette affaire, fait un travail remarquable sur le secret médical. On y apprend que « le secret médical est un droit du malade ». Ensuite que le code de déontologie médicale algérienne (CDDMA) dans son chapitre II (art.36 à 41) concernant le secret professionnel prévoit, entre autres, que « Le secret médical s'impose à tout médecin... (il) couvre tout ce que le médecin a vu, compris, et entendu ou lui a été

confié... Le médecin doit (le) faire respecter... par les auxiliaires... ». (Loi sanitaire du 02 Juillet 2018, promulguée le 29 Juillet 2018 dans le Journal officiel N°46 de l'année 2018). Ceci sur le plan professionnel. Le Dr. Bouchâar aborde également l'aspect pénal de la violation du secret médical qui est prévu à l'article 301 et qui précise que « la peine est un emprisonnement d'un à six mois ». Intervenant au cours de la réunion, le président de l'Ordre des médecins, Dr Mohamed Bekkat Berkani, a souligné « le devoir qui incombe au médecin de préserver le secret professionnel... ». De son côté, le président de l'ONSC, Nouredine Benbraham, a estimé qu'il était important de « renforcer le cadre juridique et réglementaire relatif à la déontologie médicale ».

Ceci dit, il est curieux de constater l'absence de réaction des organisateurs du Goncourt. Ils n'ont même pas invité Mme Arbane à s'expliquer. Cette femme à qui l'auteur d'un livre, primé par le Goncourt, a infligé la double peine. De plus, cela permet, éventuellement, d'écarter l'idée d'avoir primé une œuvre biographique. Sauf si la crainte de la vérité est tétanisante !

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

PLUSIEURS ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AUX DROITS DU PEUPLE SAHRAOUI ONT ORGANISÉ, HIER, UN RASSEMBLEMENT À PARIS

## « Macron a bafoué le droit international »

*Les manifestants ont aussi exigé le respect du droit international, demandé la libération des détenus sahraouis et l'arrêt de l'exploitation des richesses du peuple sahraoui.*

À l'appel de plusieurs associations de défense des droits du peuple sahraoui, un rassemblement visant à exiger le respect du droit international au Sahara occidental et contre le soutien de la France d'Emmanuel Macron au régime marocain, a été organisé hier, à la place de la République à Paris. Comme on pouvait le constater sur les réseaux sociaux, les manifestants ont brandi des pancartes et entonné des slogans dénonçant le soutien du président français, fin octobre dernier, du plan d'autonomie marocain au Sahara occidental en violation flagrante du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans leur appel à la mobilisation derrière le peuple sahraoui, les initiateurs ont rappelé « réaffirmer » leur soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, d'«exiger le respect du droit international » et « la mise en œuvre des décisions des Nations unies » concernant le Sahara occidental.

En effet, les signataires de cet appel au rassemblement de Paris, ont opposé le droit international à la position française, sinon à celle de son président Emmanuel Macron. À savoir que, rappellent-ils, « le Sahara occidental est inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes établie par les Nations unies, la Cour internationale de Justice a attesté, dans un avis rendu le 16 octobre 1975, l'inexistence de liens de souveraineté avec le Maroc et la Mauritanie, de nature à modifier l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU, quant à la décolonisation du Sahara occidental. » « Pourtant, près de 60 ans plus tard, le peuple sahraoui attend toujours de pouvoir exercer son droit à l'autodétermination, dans un contexte où la promesse d'un référendum, faite en 1991, reste non tenue », déplorent les signataires de l'ap-



pel. Dans ce contexte, les signataires de cet appel ont regretté la reprise des combats entre les deux protagonistes suite à la rupture par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu, « éloignant davantage la résolution du conflit ». « Cette reprise des combats a des conséquences dramatiques pour le peuple sahraoui et pour les peuples de la région nord-africaine. La reprise de la guerre met en péril les espoirs de construire un grand Maghreb des peuples », estiment-ils. Ainsi, lors de ce rassemblement, les organisateurs ont « dénoncé fermement la position prise par le président Emmanuel Macron et son soutien à la position du régime marocain au détriment du droit international ».

Cette décision est « une violation directe du droit international et des centaines de résolutions adoptées par les Nations unies », affirment ces associations de solidarité avec le peuple sahraoui, soutenant même que le soutien apporté par la France au régime marocain « constitue un grave mépris des droits fondamentaux du peuple sahraoui et une violation flagrante des principes de l'ONU ». « Ce choix met en danger la stabilité régionale et compromet les efforts diplomatiques internationaux pour parvenir à une solution rapide au conflit du Sahara occidental », avertissent-elles.

La manifestation a également profité

de l'occasion d'« exiger l'arrêt de l'exploitation illégale des richesses du Sahara occidental » et « demander au gouvernement français et aux entreprises françaises d'appliquer les décisions de la justice européenne et de cesser immédiatement toute présence au Sahara occidental ».

Par ailleurs, il convient de rappeler que le 4 octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu trois arrêts historiques concernant des accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc, notamment dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture, ainsi que concernant l'étiquetage des produits en provenance du Sahara occidental. Du coup, la CJUE a invalidé ces accords, affirmant que le Maroc et le Sahara occidental sont des territoires distincts et séparés. Elle a également rappelé que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui est illégale. « Ces décisions marquent une avancée majeure pour le respect du droit international et la défense des droits du peuple sahraoui », se félicitent ces associations. Enfin, ce rassemblement auquel a participé l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis (AFPDS), a exigé la libération des prisonniers politiques sahraouis qui se trouvent dans les geôles du Makhzen.

Synthèse Farid Guellil

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU FFS :

## « La fin de fonction de Mohamed Charfi était nécessaire »

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes, Youssef Aouchiche, a déclaré que la décision de mettre fin aux fonctions de Mohamed Charfi à la tête de l'ANIE (Autorité nationale indépendante des élections) est « une mesure nécessaire ». Dans son discours prononcé hier, lors de la réunion du Conseil national du parti, Aouchiche a expliqué que « cette mesure a été le résultat des violations commises par Charfi lors du processus d'annonce des résultats préliminaires des élections présidentielles ». Soulignant que « la falsification du vote des électeurs a porté atteinte à l'image du pays et

remis en cause la crédibilité de ces élections ». Ajoutant dans ce cadre : « Il faut reconsidérer les lois organiques ainsi que les textes encadrant la vie politique en général et le processus électoral en particulier ». Il a également souligné que « restaurer la confiance dans le processus électoral nécessite d'amender la loi organique électorale, que chacun considère dans sa forme actuelle comme « incompatible » avec les exigences de transparence, d'intégrité et d'égalité des chances ».

**SYRIE : LES GRANDS ÉQUILIBRES DE LA RÉGION AFFECTÉS**

Concernant la situation en

Syrie, Aouchiche a déclaré que les récents développements en Syrie et la « chute soudaine » du régime de Bachar Al-Assad indiquent le processus de remodelage de nouveaux équilibres de pouvoir au niveau du Moyen-Orient et le monde en général ». Estimant que les répercussions de la situation en Syrie « pourraient affecter les grands équilibres de la région, et même au-delà à travers des changements qui affecteraient les alliances et les stratégies des puissances mondiales ». Le même politicien a souligné que « ces événements doivent nous rappeler un fait ininterprétable, à savoir que notre force réside

dans notre union ». Dans ce contexte, Aouchiche a souligné la nécessité « que le processus de construction d'une Nation ne se limite pas à la déclaration de bonnes intentions, mais qu'il soit plutôt réalisé par des actions concrètes, des projets de développement ambitieux et une gouvernance responsable ».

Dans son discours, Aouchiche a souligné « l'importance d'encourager le dialogue tout en étant toujours prêt à faire des concessions et à former des consensus afin de préserver le pays et de renforcer son unité et sa cohésion ».

Sarah O.

## COUR DE BÉJAÏA Le concours international de plaidoiries met en lumière les droits de l'Homme et les crimes en Palestine lancé dans sa 2e édition

La 2e édition du concours international de plaidoiries a débuté vendredi au siège de la Cour de Béjaïa, centrée sur le thème des droits de l'Homme et de la dignité humaine. Organisé par l'Ordre régional des avocats de Béjaïa sous le parrainage du ministre de la Justice, garde des Sceaux, cet événement réunit des participants venus de 16 pays. Les avocats ayant pris part à cette rencontre ont axé leurs interventions sur les violations des droits de l'Homme, mettant en avant les crimes collectifs perpétrés en Palestine. Ils ont dénoncé ces actes comme étant des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, soulignant l'urgence de les qualifier juridiquement et de poursuivre leurs auteurs devant les tribunaux internationaux. Les plaidoiries ont également appelé à une mobilisation juridique pour dénoncer ces exactions, tout en réaffirmant la nécessité de restituer les droits des victimes palestiniennes. À l'issue de cette rencontre, qui se poursuivra samedi, les meilleures plaidoiries seront récompensées, honorant ainsi l'engagement des avocats pour les droits de l'Homme et la justice internationale.

M. Seghilani

## DESTINÉE AU MAROC Une tonne de cocaïne interceptée au Brésil

La police fédérale brésilienne a saisi jeudi dernier, au port d'Itapoá, situé dans l'Etat de Santa Catarina, une tonne de cocaïne dans un navire qui allait quitter le Brésil pour le Maroc, plaque tournante du trafic de drogue dans le monde, ont rapporté les médias brésiliens. Selon ces sources, la drogue était dissimulée dans un compartiment à bord d'un navire destiné à l'exportation. Cette opération est le fruit des actions de surveillance maritime menées par le Groupe Spécial de Police Maritime (GEPOM). Le navire, battant pavillon libérien, avait pour destination finale le Maroc. La saisie a eu lieu après la détection d'un mouvement suspect impliquant une deuxième embarcation, qui transférait une cargaison à bord du navire, éveillant des soupçons d'activités illicites. Ces soupçons ont été confirmés grâce aux images capturées par le terminal portuaire, montrant une partie de ces mouvements inhabituels. Les équipes de la Police fédérale brésilienne ont procédé à une inspection minutieuse du navire, qui a duré plus de deux jours en raison de la taille imposante de l'embarcation, jusqu'à ce que la drogue soit localisée.

Au cours de l'opération, cinq personnes, originaires des Philippines et du Monténégro, ont été arrêtées. Il est suspecté que la cocaïne, une fois arrivée au Maroc, aurait été destinée au marché européen. Le mois dernier, les autorités brésiliennes avaient mis en échec une tentative de trafic de 605 kilogrammes de cocaïne destinés à l'exportation, via le port de Santos, dans l'Etat de Sao Paulo. Les stupéfiants étaient dissimulés dans un conteneur transportant 13 tonnes de fruits d'açaï congelés. La drogue devait être acheminée d'abord vers le port de Tanger Med au Maroc, puis réexpédiée au Portugal.

R. S.

L'INVESTISSEMENT DANS L'ÉNERGIE ÉLECTRONUCLÉAIRE POUR L'USAGE MÉDICAL

# L'Algérie accélère le processus

La Conférence internationale d'Alger de médecine nucléaire a commencé ses travaux vendredi, à l'Hôtel El-Aurassi. Elle a été organisée, durant deux jours, par l'Association algérienne de médecine nucléaire (AANM), en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique (Comena) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA).



PH: DR

**A**u programme, un atelier spécialisé sur le PET-Scanner, dédié aux manipulateurs en imagerie médicale. Le PET-scan est une technique d'imagerie médicale qui étudie l'activité métabolique des tissus en injectant un produit radioactif à base de glucose et qui est principalement utilisée en cancérologie. Il s'agit d'un examen complémentaire à la radiographie, à l'échographie, à l'IRM et au scanner. L'Algérie accorde un intérêt soutenu à l'utilisation du nucléaire dans le domaine de la médecine nucléaire, une spécialité qui est en plein déve-

loppement, avec des compétences nationales avérées. Des progrès considérables ont été enregistrés depuis le premier service dédié à cette spécialité, en 1978, au Centre Pierre et Marie Curie à l'hôpital Mustapha Bacha d'Alger. En septembre dernier, ces progrès ont été exposés lors des travaux de la 68e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), à Vienne (Autriche). À cette occasion, le délégué permanent de l'Algérie à Vienne, l'ambassadeur Larbi Latroche, a évoqué les progrès réalisés en matière de lutte contre le cancer, notamment à la faveur des avancées enregistrées en radio-

thérapie et en médecine nucléaire. Il a souligné, à cet égard, l'intérêt que porte l'Algérie à la coopération avec l'AIEA pour renforcer son rôle pionnier au niveau régional, notamment en matière de services de formation proposés par le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) et le Centre de médecine nucléaire du CHU de Bab El-Oued, désignés Centres régionaux de collaboration dans le cadre de l'initiative "Rayons d'espoir" pour la région Afrique. Pour rappel, le Président Abdelmadjid Tebboune avait ordonné, lors d'un Conseil des ministres, qu'il a présidé le 5 février 2023, d'orienter l'investissement

dans l'énergie électronucléaire vers l'usage médical, notamment la radiothérapie pour les patients atteints de cancer ou d'autres maladies nécessitant cette technologie. Dans ce but, un groupe de travail multisectoriel chargé du développement des applications nucléaires dans le domaine de la santé, ainsi que les usages des techniques d'énergie nucléaire dans la lutte contre le cancer, la radiothérapie et la médecine nucléaire, avait été installé. Un plan d'action concret permettant un usage plus large, plus sécurisé et plus efficace des techniques et applications nucléaires en matière de lutte contre le can-

cer, mais aussi en radiothérapie et médecine nucléaire, a été élaboré. En mars 2023, le domaine de l'utilisation de la technologie nucléaire en médecine, de l'imagerie diagnostique et de la production de radio-isotopes en Algérie, a fait partie des questions discutées par Mohamed Arkab et une délégation de la société russe Rosatom. Quelques mois après, en septembre 2023, en marge de la 67e session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), le COMENA) et la société russe pour l'énergie atomique Rosatom ont signé, à Vienne (Autriche), un mémorandum d'accord pour développer les technologies de médecine nucléaire en Algérie. Les deux parties se sont entendues pour réaliser des projets conjoints en matière de coopération dans l'utilisation de technologies nucléaires non énergétiques dans le secteur de la santé et dans le développement de la médecine nucléaire en Algérie, notamment dans le cadre de la création de centres de médecine nucléaire. Par ailleurs, un projet de production de matériaux radiopharmaceutiques pour lutter contre le cancer est en cours au niveau du Centre de Recherche Nucléaire de Birine (CRNB), dans le cadre de l'orientation des investissements dans les technologies nucléaires et leurs applications à usage médical.

M'hamed Rebah

POUR PRENDRE PART À UNE RÉUNION DE L'OPAEP

## Arkab aujourd'hui au Koweït

**L**e ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, prend part à la 113e réunion du Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) qui se tient aujourd'hui, dimanche, au Koweït. Selon un communiqué du ministère, la réunion examinera "nombre de points importants inscrits à l'ordre du jour, notamment l'adoption de la décision ministérielle relative au projet de restructuration et de développement des activités de l'organisation et l'approbation du budget de l'organisation pour l'exercice 2025", précise le communiqué. Parmi les points à l'ordre du jour, figurent également "l'examen des rapports élaborés par le secrétariat général de l'organisation sur les évolutions mondiales dans le secteur du pétrole et du gaz et l'examen des projets lancés par l'organisation, en particulier ceux liés au renforcement des systèmes d'information et aux programmes de formation". Pour rappel, en matière de formation, un Protocole d'entente a été signé à été signé en juin 2023, entre l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) de SONATRACH et l'OPAEP. Ce Protocole d'Entente vise à intensifier la coopération technique dans le domaine de la formation ainsi qu'à l'organisation de workshops et de conférences au profit des pays membres de l'OPAEP. L'IAP a été sélectionné parmi les instituts de formation des pays membres, suite aux travaux de la Neuvième Réunion de Coordination des Directeurs des Instituts de Formation du Pétrole, tenue en septembre 2021, au cours de laquelle l'IAP avait présenté ses

activités et son expérience de 58 ans dans le domaine. Des sessions de formation ont été organisées en 2022 par l'Institut Algérien du Pétrole au profit de plus de 100 apprenants issus des pays membres de l'OPAEP, lors de chaque session. Autres points à l'examen de la réunion de la 113e réunion du Conseil des ministres de l'OPAEP : des initiatives telles que la promotion de l'économie circulaire du carbone ; le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'organisation en 2024, ainsi que la décision d'augmentation de la valeur du prix de la recherche scientifique pour encourager l'innovation et la recherche dans le domaine de l'énergie et du pétrole, selon le ministère. On sait que le le Secrétariat de l'OPAEP a lancé son prix de recherche scientifique pour l'année 2024, dont le thème retenu porte sur les énergies nou-

velles et renouvelables. La réunion sera en outre "l'occasion de renforcer la coopération régionale arabe dans le secteur de l'énergie et du pétrole et de suivre les évolutions mondiales dans ce domaine vital", souligne le communiqué. À ce propos, la réunion de l'OPAEP se tient alors que les cours du pétrole se sont accrus sur les bourses mondiales. Le prix du baril de « Brent » s'est installé à 74,49 dollars, en progression de 1,08 dollar, sur l'Intercontinental Exchange Futures (ICE) de Londres et celui du baril de « Light sweet crude » a constitué 71,29 dollars, après une hausse de 1,27 dollar, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Pour rappel, l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole a été créée en tant qu'organisation arabe régionale à caractère international en vertu d'un accord signé à Bey-

rout, le 9 janvier 1968, en vue de renforcer la coopération entre les États membres dans différentes activités économiques liées à l'industrie pétrolière. L'OPAEP, ou OAPEC en anglais, est constituée des 5 pays arabes de l'OPEP auxquels s'ajoutent 7 autres pays : Algérie, Bahreïn, l'Égypte, la Libye, le Qatar, la Syrie et la Tunisie. Cette organisation est indépendante de l'OPEP bien que son objectif soit assez similaire, à savoir une coordination des politiques pétrolières. L'OPAEP s'emploie à mettre en place des mécanismes garantissant la protection des intérêts légitimes de ses membres, individuellement et collectivement, et à créer un climat favorable à l'investissement dans l'industrie pétrolière au sein de ses États membres, conclut le communiqué.

M. R.

DANS UNE LETTRE REMISE PAR AHMED ATTAF

## Le président Tebboune écrit à son homologue Angolais

**L**e chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, poursuit ses visites officielles en Afrique subsaharienne en tant qu'envoyé spécial du président de la République. Après le Burundi et l'Ouganda, il s'est rendu en République d'Angola. Il a été reçu, hier, par le président João Manuel Gonçalves Lourenço, auquel il a transmis un message écrit du président Tebboune.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Relations africaines, la rencontre a permis d'évaluer les relations bilatérales et d'explorer les moyens de les dynamiser davantage. Ce qui

reflète « la volonté forte des deux dirigeants de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines et de promouvoir la coordination mutuelle à tous les niveaux », rapporte la même source. Lors de la réunion, les principales questions et dossiers inscrits à l'agenda de l'Union africaine ont également été abordés. Ahmed Attaf a confirmé la disponibilité totale de l'Algérie à fournir tout soutien et assistance nécessaires au président João Manuel Gonçalves Lourenço lors de sa présidence tournante de l'organisation panafricaine à partir du mois de février 2025.

Sarah O.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

# Plus de 10 millions de voyageurs d'ici fin 2024

Le PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Saïd Médiouni, a révélé que le trafic des voyageurs à l'Aéroport international d'Alger dépassera les 10 millions de personnes d'ici la fin de l'année 2024, grâce aux facilitations décidées par les hautes autorités du pays dans le domaine du transport aérien.

**S'** exprimant lors de la 2<sup>e</sup> édition de la Conférence économique, organisée sous le thème «Les défis économiques mondiaux», M. Médiouni a affirmé que «plus de 10 millions de voyageurs sont prévus d'ici la fin de l'année en cours, grâce aux facilitations instaurées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le domaine du transport aérien, notamment celles destinées à encourager la communauté algérienne établie à l'étranger à venir dans leur pays, outre les simplifications des procédures d'obtention du visa au bénéfice des étrangers». Par ailleurs, l'Aéroport d'Alger vise à «devenir un hub régional grâce à ses atouts, notamment au regard de la position stratégique de l'Algérie proche de l'Europe, faisant d'elle un transit principal pour le transport des voyageurs et des marchandises dans le monde». Dans ce cadre, M. Médiouni a insisté sur «la nécessité de généraliser la numérisation des services de l'aéroport et d'intégrer des applications



PH : DR

d'intelligence artificielle afin d'optimiser les opérations quotidiennes tout en garantissant le confort et la sécurité aux voyageurs». À cette occasion, le même responsable a mis en avant l'«importance que son établissement accorde à l'amélioration continue de la qualité des services fournis au niveau du plus grand aéroport en Algérie». M. Médiouni a annoncé, à cet effet, l'introduction de nouveaux services à l'instar des salles d'allaitement répondant aux normes sanitaires, la création de zones de Duty-Free ainsi que d'autres facilitations à même de faire de l'aéroport une destination mondiale». Concernant la Conférence économique, qui a rassemblé des direc-

teurs d'organismes publics activant dans plusieurs domaines, elle a constitué une opportunité pour discuter des perspectives de l'économie mondiale et nationale par des opérateurs économiques algériens des secteurs public et privé, des académiciens et des acteurs dans la sphère financière et économique. La rencontre a également été marquée par l'organisation de séances et d'interventions présentées par des spécialistes en économie sur des thèmes variés, comme: la numérisation, l'économie de la connaissance, les services bancaires, les financements, l'agriculture et la sécurité alimentaire.

L.Zeggane

PORT DE DJEN DJEN

## La capacité passe à 26 millions de tonnes après extension

**L**e ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a dévoilé un projet d'extension du port de Djen Djen, portant sa capacité à 26 millions de tonnes de marchandises diverses et 5 millions de conteneurs. Le ministre a rappelé dans son discours, lors d'une Journée d'étude sous le thème : « Dragage des ports, défis et perspectives », au siège de l'École supérieure de management des travaux publics-ESMTP, à Alger, que le président de la République a émis des instructions stipulant la nécessité de mettre en place un programme d'expansion des ports, notamment l'agrandissement du port d'Annaba et son raccordement à la ligne ferroviaire minière en cours de réalisation. « Pour transporter et niveler le phosphate consolidé, partant de Bab El Hadba à Tébessa, jusqu'à Annaba, où les travaux avancent à un rythme accéléré » précise Rakhroukh. Soulignant que, dans le cadre du même programme, il existe un projet d'agrandissement du port de Djen Djen pour porter sa capacité à 26 millions tonnes de marchandises générales et 5 millions de conteneurs, en plus

de la réalisation de nouveaux postes d'amarrage d'une profondeur allant jusqu'à 20 mètres pour recevoir de grands navires. Le projet d'agrandissement du port de Djen Djen vise à en faire un centre régional majeur de transbordement et de transfert dans la région afin de faciliter les échanges commerciaux. Au niveau national et africain, dans le but de le positionner comme un port en eau profonde. Rakhroukh a également mentionné que le port de Djen Djen est relié au réseau ferroviaire, à la ligne Ramdhan-Djamal-Annaba et Constantine, ainsi qu'à l'autoroute Est-ouest. Grâce au projet d'accès à l'autoroute Djen Djen-El Eulma, long de 110 kilomètres, en cours de réalisation. Le premier responsable du secteur des Travaux

publics confirme que les installations portuaires jouent un rôle central dans l'économie nationale, c'est pourquoi son secteur a développé une stratégie pour développer et entretenir les infrastructures portuaires. Dans ce cadre, un plan de travail a été mis en œuvre à moyen terme pour prendre en charge de manière optimale le processus de dragage du sable des ports. Ce programme est basé sur trois axes principaux : renouveler et renforcer les équipements de dragage à travers un programme d'investissement pour les acquérir, valoriser les compétences nationales en développant un programme pour les former et améliorer leurs performances dans le domaine du dragage de sable portuaire. Et enfin, adop-

ter une démarche environnementale responsable pour contribuer à la préservation du milieu marin. Rakhroukh a déclaré à ce sujet que le processus de dragage du sable constitue un défi majeur pour permettre l'accès des navires aux ports et assurer la sécurité de la navigation maritime.

Dans le même programme, de nombreuses opérations sont en cours de réalisation pour draguer le sable à la fois du beau port de pêche et de promenade de la capitale, du port de Boudis à Jijel, de Palm Beach et de la marina de Sidi Fredj et Zemmouri à Boumerdès. Ainsi le dragage du sable du port de Gouraya à Tipasa va bientôt débuter, selon ce qu'a confirmé le ministre.

Ania N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 11 morts et 410 blessés en 48 heures

**O**nze personnes sont décédées et 410 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 48 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile.

Selon la même source, « le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran, avec trois morts et un blessé, suite à une collision entre trois véhicules à Bir El-Djir ». Par ailleurs, la Protection civile est intervenue pour prodiguer des soins à 43 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffages et chauffe-eau à travers plusieurs wilayas, alors que deux personnes sont mortes par asphyxie au même gaz à Alger et El-Bayadh, a conclu la même source.

A. N.

L. Z.

FIN DES EXAMENS DU 1ER TRIMESTRE

## Place aux conseils de classes dès aujourd'hui

**U**ne fois les compositions du premier trimestre achevées la semaine dernière, selon le calendrier fixé par le ministère de l'Éducation nationale, les établissements éducatifs des trois paliers devront entamer à partir d'aujourd'hui la tenue des conseils des classes pour finaliser l'opération de notation des élèves et transférer par la suite les différentes notes sur la plateforme numérique du ministère pour achever le processus d'élaboration des moyennes. En effet, le Men a souligné la nécessité de la tenue de ces conseils au cours de cette semaine dans l'ensemble des établissements scolaires, et ce pour que le transfert des notes sur la plateforme numérique se fasse en même temps.

ALGÉRIE/ANGOLA

## Une vingtaine d'accords de coopération signés prochainement

Une vingtaine d'accords de coopération seront signés prochainement entre l'Algérie et l'Angola, a annoncé hier le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, à l'occasion de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



« Nous nous apprêtons à signer une vingtaine d'accords de coopération (qui) concernent des domaines prioritaires que nous avons identifiés ensemble », a déclaré M. Attaf à la presse après avoir été reçu par le président de la République d'Angola, M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço. Le ministre a annoncé, dans ce même contexte, qu'une réunion de la commission

mixte algéro-angolaise devait se tenir prochainement et qu'un Conseil d'affaires sera créé afin de permettre une "interaction entre les communautés d'affaires algérienne et angolaise". L'objectif de ces démarches est, assure-t-il, de hisser le niveau de la coopération économique à celui des relations "excellentes" et "exemplaires" entre les deux pays. "Il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que les relations économiques ne sont pas à la hauteur de ce que nos

deux pays souhaitent (...) C'est pour cela que nos deux ministères des Affaires étrangères travaillent d'arrache-pied pour corriger cette anomalie", a soutenu M. Attaf. Sur le plan économique, "je crois que le potentiel (de coopération) est énorme", a-t-il assuré. Par ailleurs, M. Attaf a tenu à transmettre les félicitations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le rôle clé joué actuellement par l'Angola en vue de parvenir à une paix durable entre la

République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda. "Je me trouve à Luanda à la veille d'un événement important pour la région des Grands Lacs et d'un moment important dans l'action stabilisatrice, pacificatrice et sécurisante que conduit le président Joao Lourenço dans la région à travers ce que nous souhaitons être une réconciliation et une paix entre la RDC et le Rwanda. Donc, nous sommes réellement privilégiés et honorés d'être les premiers à pouvoir (transmettre), au nom du président Tebboune, nos félicitations et nos encouragements à la République sœur d'Angola pour ce grand événement auquel nous souhaitons tout le succès possible", a expliqué M. Attaf. L'année prochaine, l'Angola présidera l'Union africaine et le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a tenu à assurer son frère le président Joao Lourenço qu'il sera à ses côtés et que le succès de la présidence angolaise sera un succès pour l'Angola, pour l'Algérie et pour l'Afrique tout entière", a-t-il conclu.

APS

DÉDIÉE AUX ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

## Campagne nationale de vaccination dès aujourd'hui

Le ministère de la Santé a annoncé l'ouverture, aujourd'hui, d'une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de 6 ans non vaccinés ou en retard vaccinal, et ce, jusqu'au samedi prochain, a indiqué le communiqué du ministère.

En effet, cette campagne de sept jours, s'inscrit dans le cadre de «l'amélioration de la couverture vaccinale de routine des enfants concernés par la vaccination, à travers les 58 wilayas», selon le ministère. Précisant que «pour la réussite de cette campagne, le ministère a mobilisé tous les moyens matériels et humains, en assurant les doses suffisantes de vaccins et tout le matériel médical nécessaire». Le même communiqué a fait savoir que «cette campagne sera organisée à l'échelle nationale, au niveau des structures sanitaires dédiées à la vaccination». Ajoutant que, «des caravanes médicales itinérantes seront d'appoint pour atteindre les populations des zones éloignées». Les équipes médicales et paramédicales veilleront également, selon la même source, «à mener des campagnes de sensibilisation à l'adresse des parents sur l'importance de rattraper tous les retards de vaccination de leurs enfants pour préserver leur santé». Rappelant qu'«en plus de l'élimination de plusieurs maladies contagieuses, la vaccination a permis de protéger la santé des enfants», l'Algérie a franchi des pas importants dans ce domaine grâce au calendrier vaccinal national, a précisé le communiqué.

VALABLE PENDANT 10 ANS

## La Russie ratifie un accord avec l'Algérie sur l'exploitation spatiale

La Russie a ratifié un accord avec l'Algérie sur l'exploration spatiale à des fins pacifiques. Signé à Moscou le 15 juin 2023, l'accord, rapportent des médias russes, prendra effet après la finalisation des procédures nécessaires et sera en vigueur pendant 10 ans. Il contribuera à établir et développer des programmes et projets de coopération dans le domaine spatial. Sa mise en œuvre sera assurée par Roscosmos côté russe et par l'Agence spatiale algérienne côté algérien. L'accord comprend: les recherches astrophysiques et l'étude des planètes; la télé-détection de la Terre, la communication et la navigation par satellite, ainsi que les technologies de l'information et les services associés; la coopération dans le domaine des vols spatiaux habités; la géodésie spatiale et la météorologie; la biologie spatiale et la médecine; la fourniture et l'utilisation de services de lancement de véhicules spatiaux; la protection de l'environnement spatial, y compris la prévention de la formation de débris spatiaux, dans la réglementation juridique internationale des activités spatiales. Signé à Moscou le 15 juin 2023, l'accord prendra effet après la finalisation des procédures nécessaires et sera en vigueur pendant 10 ans.

A. N.

SAIDAL

## Le PDG annonce le lancement de la production de la matière première dès 2025

Le Président-directeur général (PDG) du Groupe «Saidal», Ouassim Kouidri a annoncé le lancement de la production de la matière première pour la fabrication de médicaments dès l'année 2025. Lors de son intervention à la 2e édition de la Conférence économique « Défis financiers mondiaux 2030 », Kouidri a affirmé que «Saidal entamera, à partir de 2025, la production des matières premières pour les médicaments dès 2025 avec la mise en service des unités de production dédiées à cet effet », afin de faire de l'Algérie «un leader en Afrique et au Moyen-Orient dans l'industrie pharmaceutique ». Pour concrétiser cet objectif, le plan d'action du groupe public vise, selon l'intervenant, à «produire

la matière première de 50 produits, dès 2025, comme première étape, avant d'élargir à d'autres produits à moyen terme ». Quant à la stratégie d'exportation de Saidal, Kouidri a précisé que le groupe «a réussi, en 2024, à enregistrer ses produits dans 13 pays africains et à accéder à de nouveaux marchés, en dépit des difficultés et la concurrence rencontrées». À l'avenir, le groupe ambitionne de «s'étendre vers des marchés mondiaux, au-delà de l'Afrique, en misant sur la pro-activité, l'étude minutieuse et la spécificité de chaque marché ciblé et le développement logistique ». Le chiffre d'affaires du Groupe devrait atteindre 23,5 milliards de DA d'ici la fin de cette année, enregistrant ainsi une

hausse de 23% par rapport à l'année dernière, grâce à l'investissement dans l'augmentation du volume de production de différents médicaments, a ajouté le PDG dans une déclaration à la presse. Kouidri a rappelé, dans ce sens, les principaux projets que «Saidal » s'attèle à réaliser, notamment le projet de la thérapie cellulaire à Sidi Abdallah. Ce traitement innovant, apparu il y a 20 ans, vise à prendre en charge plusieurs maladies complexes comme le cancer, les AVC, les brûlures et la sclérose en plaques. Grâce à cette technique, Saidal aspire à devenir «un leader dans la région Moyen Orient et Afrique du nord en matière de fabrication de médicaments ».

Sarah. O

À TRAVERS UN SÉMINAIRE TENU À TINDOUF

## Les jeunes découvrent Gara Djebilet

Les travaux du séminaire national, intitulé (Gara Djebilet : renforcer les capacités des jeunes en formation et en recherche scientifique), ont été clôturés hier. Au bilan, une participation de plus de 150 jeunes, experts et enseignants universitaires venus des différentes wilayas du pays. Organisé par le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), à travers la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du CSJ et parrainé par le Groupe (SONAREM), ce séminaire, qui s'est poursuivi deux jours durant, a permis aux jeunes de découvrir les perspectives prometteuses qu'offre le projet d'exploitation de la

mine de Gara Djebilet, selon les participants. Ce projet est perçu comme un levier pour la relance économique, tout en créant des opportunités d'emploi, de sous-traitance et de création de micro entreprises tant pour les jeunes de la région que pour l'ensemble des jeunes algériens. À ce propos, le vice-président du CSJ, Anis Ailloul a précisé que «cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme national élaboré par le CSJ pour les années 2024/2025, visant à renforcer les compétences et à explorer les opportunités disponibles à travers le projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, dans les domaines de recherche, de la

formation et de l'investissement, notamment en ce qui concerne les startup et les micro-entreprises ». De son côté, le président de la commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement et de la recherche scientifique, Seifeddine Radjaï, a indiqué que « la participation d'un grand nombre de jeunes à ce séminaire vise en premier lieu à mettre en place de nouveaux mécanismes, en vue de développer cette région, à travers l'exploitation du projet de Gara Djebilet qui constitue un souffle nouveau pour l'économie nationale ». À ce titre, a-t-il ajouté, « le projet de Gara Djebilet, après avoir été un défi pendant de longues années,

est désormais une réalité grâce à la volonté politique des hautes autorités du pays. Cela exige, aujourd'hui, une étude approfondie de toutes les options et l'ouverture des instituts et universités algériens à des spécialités en adéquation avec ce projet d'envergure, qui nécessite plus de 52% de main-d'œuvre spécialisée ». Il convient de noter qu'au terme du 1er jour du séminaire, une excursion a été programmée au village de Hassi Mounir, situé à environ 200 km du chef-lieu de la wilaya de Tindouf, pour faire découvrir aux jeunes participants, les potentialités économiques et touristiques de la région.

Ania N.

LA LIGUE ARABE RÉCLAME DES MESURES INTERNATIONALES CONTRE L'ARMÉE D'OCCUPATION SIONISTE

# Israël intensifie ses incursions en Syrie

L'armée d'occupation israélienne a poursuivi, dans la soirée du 13 décembre 2024, ses attaques aériennes contre des positions stratégiques en Syrie, détruisant environ 20 sites militaires, principalement liés aux communications et à la guerre électronique du gouvernement syrien.

Ces frappes ont visé des infrastructures essentielles dans le but de fragiliser la Syrie et de priver le peuple syrien de ses capacités à se doter d'un État solide. L'attaque a également ciblé des entrepôts d'armements dans la région de Deraa, au sud du pays. Le même jour, les forces israéliennes ont pénétré dans la ville de Beit Jinn, dans le sud de Damas, accompagnées



PH: DR

d'un survol intensif d'hélicoptères. Elles ont commencé à inspecter plusieurs sites militaires dans la région, aggravant encore la situation déjà tendue dans cette zone stratégique. Cette

nouvelle offensive survient alors que la Syrie entre dans une phase critique de son histoire, avec une direction renouvelée à la tête du pays. Face à ces agressions continues, le gouvernement syrien a

officiellement réagi en demandant au Conseil de sécurité des Nations unies d'imposer des mesures immédiates pour stopper les attaques israéliennes et contraindre Israël à se retirer des territoires syriens occupés. Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité et à l'ONU, le représentant de la Syrie auprès des Nations unies, Qusay al-Dahhak, a dénoncé ces actions comme une violation flagrante de la souveraineté syrienne et des accords internationaux, notamment l'accord de désengagement de 1974. La Syrie a également souligné que ces incursions israéliennes portent atteinte à l'intégrité du pays, en particulier en ce qui concerne la région du Golan, toujours occupée par Israël depuis 1967. Le gouvernement syrien a insisté sur la nécessité de garantir la mise en œuvre de la résolution 350 de l'ONU, ainsi que des réso-

lutions ultérieures, y compris la résolution 497, qui déclare la souveraineté israélienne sur le Golan comme étant nulle et non avenue.

## LES INCURSIONS CONDAMNÉES

Dans le même contexte, la Ligue arabe a fermement condamné les récentes incursions militaires israéliennes dans la zone tampon syrienne et les positions adjacentes. Lors d'une réunion d'urgence convoquée par l'Égypte, la Ligue a exprimé son inquiétude face à l'expansion continue de l'occupation israélienne sur le plateau du Golan annexé, qualifiant cette action de "violation flagrante" des accords de désengagement de 1974. Dans sa déclaration, la Ligue arabe a rappelé que l'accord de désengagement, validé par la résolution 350 du Conseil de sécurité de l'ONU, reste en vigueur malgré les changements politiques en Syrie. Elle a également appelé la communauté internationale à exercer des pressions sur Israël pour qu'il respecte la résolution 497, qui annule toute souveraineté israélienne sur le Golan, et a exigé un retrait complet de l'armée israélienne des territoires syriens occupés. Alors que les attaques israéliennes contre la Syrie continuent, les autorités syriennes et la communauté internationale se tournent vers les Nations unies pour qu'elles prennent des mesures concrètes afin de mettre fin à l'agression israélienne. La Syrie, avec le soutien de la Ligue arabe, continue de revendiquer le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, en appelant à une action internationale forte contre l'occupation israélienne.

M.Seghilani

POUR RENFORCER L'ARMÉE LIBANAISE

## Najib Mikati appelle à une aide internationale d'un milliard USD

Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a lancé un appel à la communauté internationale pour obtenir une aide de près d'un milliard de dollars, destinée à renforcer les capacités de l'armée libanaise sur les trois prochaines années. Dans une interview accordée au journal espagnol El País, M. Mikati a souligné l'importance de doter les forces armées libanaises des moyens nécessaires pour accomplir pleinement leur mission. "Nous avons traversé quatre crises majeures au cours des quatre ou cinq dernières années, et les ressources de notre armée sont aujourd'hui extrêmement limitées", a-t-il déclaré. Il a insisté sur l'urgence de ce soutien international : "Les besoins de l'armée libanaise sont immenses, et nous appelons la communauté internationale à se mobiliser pour garantir sa capacité à protéger le pays." Cet appel intervient après un cessez-le-feu instauré le 27 novembre, mettant fin à deux mois d'agression sioniste contre le Liban, ayant causé la mort de près de 4 000 martyrs. Les défis sécuritaires et humanitaires exacerbent la pression sur les institutions libanaises, nécessitant un soutien accru pour stabiliser le pays et renforcer ses infrastructures militaires.

M. S.

GHAZA

## La Résistance intensifie ses attaques contre les colonies israéliennes

Après 434 jours depuis le déclenchement de l'attaque déluge d'Al-Aqsa, la résistance palestinienne poursuit ses frappes contre les colonies israéliennes autour de la bande de Gaza, en réponse aux crimes continus de l'occupant. Dans ce cadre, les Brigades al-Qods, branche militaire du mouvement Jihad islamique, ont annoncé avoir lancé, vendredi soir à 21h00, une salve de roquettes contre Ashkelon et les colonies israéliennes bordant Gaza, dans ce qu'elles ont appelé la « neuvième offensive ». Le porte-parole de l'armée israélienne a affirmé que « suite à l'activation des sirènes d'alarme dans la région de Lachish et autour de Gaza, deux roquettes ont été tirées depuis la bande de Gaza ». Cependant, un correspondant de la chaîne israélienne Kan a indiqué que ce sont en réalité quatre roquettes qui ont été tirées vers les colonies israéliennes de la région. De leur côté, les Brigades al-Qods ont annoncé avoir également ciblé, vendredi, des rassemblements de soldats israéliens autour du Club des Services de Jabaliya, au nord de Gaza, avec des obus de mortier. En parallèle, les Brigades Ezzedine al-Qassam, branche militaire du mouvement Hamas, ont annoncé avoir frappé les troupes israéliennes infiltrées dans la zone du Bureau de Poste à Jabaliya, dans le nord de la bande de Gaza, avec des obus de mortier lourds. Les combattants d'Al-Qassam ont également réussi à capturer

trois drones « quadcopters » israéliens, utilisés pour des missions de renseignement dans le quartier d'Al-Jinina, à l'est de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Ces attaques visent à renforcer la résistance face à l'agression israélienne continue et à répondre aux crimes de guerre commis par l'occupant. Elles témoignent de la détermination des groupes de résistance à défendre le territoire palestinien malgré la brutalité de l'agression israélienne. Des affrontements armés ont éclaté dans la nuit de vendredi à samedi entre les résistants palestiniens et les forces d'occupation israéliennes lors de l'assaut de ces dernières sur le camp de réfugiés de Balata, à l'est de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie. La Brigade Al-Qods, division de la résistance islamique Jihad, a annoncé avoir repoussé l'invasion du camp en réponse à l'attaque israélienne. Selon un communiqué de la brigade, les combattants palestiniens ont ciblé les véhicules blindés israéliens avec des salves de balles et des engins explosifs improvisés, infligeant des pertes directes à l'occupant. Les combattants de la brigade ont notamment réussi à frapper une unité d'infanterie israélienne en utilisant une bombe anti-personnel avant de tirer sur les soldats en plein cœur de l'attaque, provoquant des blessures. Ils ont aussi signalé l'attaque d'un véhicule militaire israélien avec une charge explosive, le rendant hors d'usage.

Dans une autre zone de la Cisjordanie, la brigade de Jenine a affirmé avoir frappé les installations de l'occupant autour du poste de contrôle militaire de Salem avec une pluie de balles. Parallèlement, l'armée d'occupation a intensifié ses incursions en Cisjordanie, attaquant l'Université "Polytechnique de Palestine" dans la ville d'Hébron et le camp de réfugiés de Qalandia, au nord de Jérusalem occupée. Ces actions s'inscrivent dans une série de violentes incursions israéliennes dans la région, visant à supprimer les résistances populaires et à contrôler davantage de territoires. La violence qui se déploie sur le terrain continue de provoquer de lourdes pertes humaines et matérielles pour la population palestinienne, tout en amplifiant les tensions dans une région déjà fragilisée par des décennies d'occupation.

### UN DRONE PALESTINIEN SÈME LA PANIQUE EN ISRAËL

Des médias israéliens ont rapporté un incident de sécurité majeur, après que des sirènes d'alerte ont retenti dans plusieurs régions du sud d'Israël, notamment le Néguev occidental et les environs de Gaza, suite à l'intrusion d'un drone non identifié. L'incident a provoqué des perturbations dans le système de navigation par satellite (GPS) à Tel Aviv et dans le centre d'Israël. Le porte-parole de l'armée israélienne a confirmé que des sirènes avaient été

déclenchées à Netivot, dans le Néguev occidental, et dans la zone de Gaza, après l'entrée du drone. Toutefois, des informations ultérieures ont précisé que les alertes concernant le drone près de Gaza et Ashkelon étaient erronées. Des sources israéliennes ont évoqué un drone non intercepté qui continuait de voler vers le nord, atteignant les colonies d'« Or Haner » et de « Gevar'am », situées dans la zone frontalière de Gaza. Les autorités ont suggéré que ce drone pourrait avoir été lancé depuis le Yémen, et que l'aviation israélienne était en train de le poursuivre pour tenter de l'intercepter. Une autre tentative d'interception a été signalée près d'Eilat, où un missile a été tiré pour tenter de détruire l'appareil. Les médias israéliens ont commenté l'incident en faisant référence à la menace croissante des drones lancés par les Houthis du Yémen, soulignant que ce type d'attaque fait suite à une série d'attaques similaires depuis octobre dernier, bien que l'État d'Israël n'ait pas mené de frappes contre le Yémen depuis ce mois-là. Cet incident met en lumière la vulnérabilité d'Israël face à des attaques venant de l'extérieur de la région, et souligne l'escalade des tensions entre Israël et diverses factions au Moyen-Orient, notamment les Houthis, qui continuent de menacer le territoire israélien avec des drones.

M. S.

GHAZA

# Des millions de Palestiniens fuient l'enfer sioniste

Alors que l'armée de l'occupant sioniste intensifie ses opérations de nettoyage ethnique et d'extermination dans le nord de Ghaza, des vagues incessantes de civils continuent de fuir vers la ville de Ghaza.



Ces déplacés, désormais contraints de survivre dans des camps de fortune, affrontent des conditions humanitaires désastreuses. Depuis plusieurs semaines, des camps improvisés émergent dans les espaces publics, les terrains de sport et les centres sociaux de Ghaza pour accueillir des centaines de familles fuyant les bombardements. Ces abris précaires ne protègent ni du froid glacial de l'hiver ni des dangers constants des frappes aériennes. Dans ces camps rudimentaires, les besoins essentiels, tels que la nourriture et l'eau potable, se font cruellement sentir. Malgré les efforts des associations caritatives locales, les ressources disponibles restent très insuffisantes face à l'ampleur des besoins. Avant le début des opérations militaires, le 5 octobre dernier, environ 200 000 Palestiniens vivaient dans le nord de Ghaza. Mais selon l'UNRWA, 130 000 d'entre eux ont été déplacés de force. Face aux ordres de l'armée sioniste leur demandant de migrer vers le sud de Ghaza, la majorité des déplacés ont refusé, préférant se diriger vers l'ouest et le centre de la ville de Ghaza. En parallèle, l'occupant a renforcé son blocus, empêchant l'entrée de plus de 8 000 camions d'aide humanitaire, selon un communiqué du bureau médiatique du gouvernement local. Cette situation a poussé les autorités de Ghaza à déclarer le nord de la bande comme « zone sinistrée » dès le 5 novembre. Rashdi Ghaban, un habitant de Beit Lahia, raconte avoir fui avec sa famille de 13 personnes pour trouver refuge dans un camp situé à l'ouest de Ghaza. « Nous avons dormi deux jours dans la rue avant de trouver une tente », explique-t-il. Malgré le froid perçant des nuits d'hiver, il confie que « cela reste mieux que de mourir sous les décombres ». De son côté, Yahya Zaqout, vivant dans un camp du quartier Al-Nasr, évoque une vie remplie de privations. « Toutes les places publiques sont désormais des camps, car il n'y a plus de maisons ou d'écoles pour nous accueillir. » Refusant initialement de quitter le nord, il conclut : « Après 14

mois de résistance, nous avons été forcés d'accepter une vie d'humiliation. » Selon les estimations du bureau médiatique local, le nombre de déplacés internes depuis le début des attaques israéliennes s'élève à deux millions sur une population totale de 2,3 millions. Soutenue par les États-Unis, Israël poursuit ses offensives dans Ghaza, causant plus de 151 000 morts et blessés, dont une majorité d'enfants et de femmes. Plus de 11 000 personnes sont portées disparues, tandis que la faim et les maladies s'ajoutent aux massacres. Les crimes commis à Ghaza ont conduit la Cour pénale internationale à émettre, le 21 novembre dernier, des mandats d'arrêt contre le Premier ministre Benjamin Netanyahu et l'ancien ministre de la Défense Yoav Galant pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Mais Israël poursuit ses exactions, ignorant ces appels à la justice et aggravant l'une des pires crises humanitaires du siècle.

## UN CRIME GÉNOCIDAIRES INÉDIT DANS L'HISTOIRE

Ghaza, victime d'une agression sioniste génocidaire, est aujourd'hui la région comptant "le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde", selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). L'organisation alerte également sur des opérations chirurgicales réalisées sans anesthésie en raison des pénuries extrêmes. Au cours des 14 derniers mois, près de 26 000 personnes ont subi des blessures graves et irréversibles. En parallèle, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) rapporte qu'une personne blessée sur quatre dans l'enclave palestinienne souffre de blessures majeures nécessitant une rééducation, notamment pour des amputations ou des lésions de la moelle épinière. Avant même le 7 octobre 2023, 21% des ménages de Ghaza déclaraient compter au moins un membre de la famille handicapé, avec 58 000 personnes handicapées officiellement

recensées par le Bureau central palestinien de statistique. Ce chiffre a considérablement augmenté depuis, amplifié par les frappes aériennes incessantes et la destruction systématique des infrastructures de santé. Tous les hôpitaux de Ghaza sont désormais hors service ou incapables de répondre aux besoins médicaux élémentaires. Le personnel soignant est contraint d'abandonner des patients souffrant de maladies pourtant curables, faute de médicaments et d'équipements. Selon Louise Wateridge, porte-parole de l'UNRWA, "des images insoutenables montrent des enfants ensanglantés sous les décombres". La malnutrition aggrave également la situation. Près de 19 000 enfants ont été hospitalisés pour malnutrition aiguë ces quatre derniers mois, un chiffre presque doublé par rapport au début de l'année. Les femmes enceintes et post-natales sont également en danger : les équipes médicales de l'UNRWA prennent en charge quotidiennement environ 500 patientes à haut risque, tandis que de nombreux bébés prématurés meurent en raison du manque de matériel de ventilation et de lait spécialisé. Face à ce drame, l'UNRWA appelle le Conseil des ministres arabes de la santé, réuni en Irak, à prendre des mesures concrètes pour reconstruire le système de santé de Ghaza. "Sans approvisionnement en nourriture, médicaments et carburant, le nombre de martyrs continuera d'augmenter", avertit l'organisation. Ce cri d'alarme intervient alors qu'au moins 30 martyrs ont été recensés jeudi soir à Nuseirat, victimes d'un bombardement qui a laissé des familles ensevelies sous les décombres. La communauté internationale reste interpellée face à l'urgence d'agir pour mettre fin aux souffrances du peuple palestinien et restaurer un minimum de dignité humaine.

## TRAGÉDIE HUMANITAIRE IGNORÉE PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

L'agression sioniste contre

Ghaza se poursuit avec une intensité sans précédent, marquée par des bombardements massifs visant les civils et des destructions méthodiques des infrastructures. L'armée de l'occupant sioniste continue de raser des immeubles résidentiels, piégeant leurs habitants sous les décombres, tout en restreignant l'accès des équipes de secours et des hôpitaux, aggravant une situation humanitaire déjà catastrophique. Le bilan des martyrs dans la bande de Ghaza a atteint 44 930, dont la majorité sont des enfants et des femmes, depuis le début de l'offensive, tandis que des milliers de victimes restent sous les décombres. Il a été également signalé que les forces de l'occupant ont commis deux massacres contre des familles à Ghaza, faisant 55 martyrs et 170 blessés, qui ont été transportés aux hôpitaux au cours des dernières 24 heures. Dans la nuit de samedi, des bombardements ont frappé le nord-ouest du camp de réfugiés de Nuseirat, au centre de Ghaza, causant des destructions importantes. Des sources locales rapportent également des tirs depuis des hélicoptères israéliens et une violente frappe aérienne dans le quartier de Karama, au nord-ouest de la ville de Ghaza. Par ailleurs, vendredi soir, un raid aérien a ciblé une maison à Jabalia, dans le nord de Ghaza, faisant plusieurs martyrs et blessés parmi les civils. Selon des médias locaux, l'attaque a visé une habitation appartenant à la famille Abu Warda, laissant un bilan encore incertain. Les agressions ne s'arrêtent pas là. Plusieurs maisons ont été détruites dans le quartier de Zaitoun, dans le sud-est de la ville, causant la mort de trois personnes et en blessant cinq autres. À Sabra, un autre quartier du sud de Ghaza, une frappe a tué un civil et en a blessé trois autres. L'armée de l'occupant a également incendié une ambulance devant l'hôpital du martyr Kamal Adwan, paralysant les secours dans cette zone. Simultanément, les conditions climatiques difficiles ont aggravé le sort des déplacés. Les tempêtes accompagnées de fortes pluies ont emporté plusieurs tentes de réfugiés près des plages de Ghaza, ajoutant une nouvelle dimension à la crise humanitaire.

## L'INACTION INTERNATIONALE ET LE VETO AMÉRICAIN CRITIQUÉS

Sur le plan diplomatique, le silence complice de la communauté internationale, soutenu par les vetos occidentaux, notamment celui des États-Unis, contribue à prolonger ce

génocide. Le 20 novembre dernier, Washington a opposé son veto à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies appelant à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza. Cette motion, soutenue par 14 des 15 membres du Conseil, visait à imposer une pause dans les violences meurtrières de l'occupant sioniste. Le représentant permanent de la Russie auprès de l'ONU, Vassili Nebenzia, a dénoncé cette utilisation récurrente du droit de veto par les États-Unis. Lors d'un discours prononcé devant l'Assemblée générale le 11 décembre, il a déclaré : « Le veto, conçu pour équilibrer les décisions du Conseil de sécurité, est aujourd'hui détourné au profit des intérêts géopolitiques étroits de Washington, donnant carte blanche à la machine de guerre israélienne. » Le rôle de la communauté internationale est plus que jamais remis en question face à l'ampleur des souffrances infligées au peuple palestinien. Tandis que le veto américain protège l'agresseur, la population de Ghaza est abandonnée à son sort, sans perspective de répit ni de justice.

## TÉMOIGNAGE GLAÇANT D'UN SOLDAT ISRAËLIEN

Un soldat de réserve israélien, Haim Har Zahav, a dénoncé les crimes de guerre systématiques perpétrés par l'armée de l'occupant sioniste dans le secteur de Ghaza, révélant des actes de destruction et de violence indiscriminée. Dans un témoignage rapporté par le quotidien israélien Haaretz, Har Zahav décrit des scènes insoutenables, affirmant que « la vie des Palestiniens vaut moins que celle des chiens là-bas ». Il souligne l'absence totale de restrictions concernant l'utilisation des armes, indiquant que des bâtiments sont détruits et que toute personne s'approchant des zones frontalières floues au nord de Ghaza devient une cible. Le soldat affirme que ces pratiques relèvent de crimes de guerre méthodiques, où le meurtre et la destruction sont réalisés sans distinction. Selon lui, ces actions ne servent aucunement les objectifs de la guerre. Il ajoute que les buts déclarés, comme la libération des prisonniers israéliens, ne sont plus au cœur du discours militaire. Bien qu'il reconnaisse que le lancement de cette guerre a été justifié par les événements du 7 octobre 2023, Har Zahav insiste sur le fait que cette guerre n'a jamais été menée comme une « guerre juste ». Il qualifie les actions de l'armée israélienne à Ghaza de « guerre plus sombre que noire », caractérisée par des crimes de guerre graves et récurrents.

M. Seghilani

SOUTIEN À LA PALESTINE

## Des milliers de Marocains vent debout contre la normalisation

Des milliers de Marocains ont manifesté, ce vendredi, dans plusieurs villes du pays pour exprimer leur solidarité avec Ghaza, en réponse aux crimes d'extermination et de nettoyage ethnique perpétrés par Israël contre les Palestiniens depuis plus d'un an. Les manifestations ont été organisées par la "Commission marocaine de soutien aux causes de la nation" après la prière du vendredi dans diverses villes du Maroc. Elles ont marqué la 62e semaine consécutive de protestations en faveur de la Palestine, sous le slogan "Ghaza est un devoir, la normalisation est une trahison". Les manifestants ont dénoncé les agressions israéliennes continues contre les civils palestiniens et ont critiqué l'incapacité de la communauté inter-

nationale à mettre fin à ces violations. Les participants ont scandé des slogans en soutien à la Palestine, tels que "Salutation marocaine à la Palestine libre", "La Palestine appartient aux libres" et "La normalisation est une honte". Ils ont également brandi des pancartes portant des messages tels que "La Palestine est une responsabilité, la normalisation est une trahison" et "Nous sommes avec Ghaza, nous sommes avec la Palestine". Ces manifestations reflètent un large soutien populaire au peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupation israélienne, tout en exprimant un rejet fermement ancré de toute forme de normalisation des relations avec Israël.

## PROTESTATIONS À NEW YORK CONTRE LES AGRESSIONS ISRAËLIENNES

À New York, des étudiants et des enseignants ont organisé une manifestation dans le campus de l'Université de New York pour protester contre les agressions israéliennes contre Ghaza. Ces manifestations ont abouti à la fermeture de la bibliothèque Bobst, un lieu emblématique du campus de Manhattan. Les protestataires ont exprimé leur indignation face à la poursuite de la guerre génocidaire menée par Israël contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023. Selon l'agence palestinienne de presse Wafa, les manifestants ont formé un blocage en s'attachant les uns aux autres avec des disques en plastique pour empêcher l'accès à la bibliothèque. Les

étudiants ont exigé la rupture des relations avec les entreprises et les institutions éducatives soutenant Israël, ainsi que le retrait des investissements dans ces entreprises. Ils ont annoncé qu'ils poursuivraient leurs actions de protestation tant que l'agression israélienne contre Ghaza perdurera. Depuis le début de l'agression, plus de 44 000 Palestiniens ont été martyrisés, en grande majorité des femmes et des enfants, et plus de 106 000 ont été blessés, avec des milliers de disparus toujours sous les décombres. Les protestations à New York illustrent le soutien croissant aux victimes palestiniennes, ainsi que la pression internationale contre les actions israéliennes.

M. S.

**ORAN.** DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE

# Appel à la réservation de petites surfaces à l'agriculture biologique

Des experts en agriculture, réunis lors de la deuxième édition de la session nationale de formation sur les "bonnes pratiques de l'agriculture biologique", clôturée mercredi à Oran, ont appelé les investisseurs du secteur agricole à consacrer de petites surfaces à l'agriculture biologique pour promouvoir un développement agricole durable et à développer ce type d'agriculture en Algérie.

Dans ce cadre, la directrice des Services agricoles (DSA) d'Oran, Djamilia Drâaou, a indiqué, en marge des travaux de cette session de deux jours, que la DSA vise à sensibiliser et à encourager les investisseurs de la région à intégrer l'agriculture biologique dans leurs



PH: DR

activités. "Cette démarche s'inscrit dans un contexte marqué par un intérêt croissant des investisseurs pour le secteur agricole, offrant ainsi un élan significatif à ce domaine", a-t-elle souligné. La direction et la Chambre d'agriculture d'Oran œuvrent à sensibiliser les coopératives agricoles à l'importance d'adopter l'agriculture biologique en allouant, dans un premier temps, de petites surfaces comprises entre deux et trois hectares à ce mode de culture comme

expérience pilote, avant de l'étendre à l'ensemble des exploitations agricoles. A cet égard, Djamilia Drâaou a cité le succès de l'expérimentation de la culture de tomates en serres utilisant des techniques biologiques, soulignant l'intention de relancer cette initiative avec les différents acteurs de cette filière. De son côté, le président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, a déclaré que "la Fédération œuvre à préparer le consommateur et à l'en-

courager à acheter des produits biologiques, qu'ils soient frais ou transformés". Il a également souligné l'importance de l'accompagnement, sur le terrain, à travers des conseils agricoles pour faciliter la transition de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique, "en vue de développer ce type d'agriculture en Algérie et d'offrir des alternatives variées au consommateur". Cette session de formation théorique et pratique, qui a duré deux jours et réuni plus de 25 participants, a permis de présenter diverses techniques modernes utilisées en agriculture biologique, contribuant à la durabilité des ressources naturelles et à l'amélioration de la qualité des produits agricoles. Organisée sous le slogan "Pour une agriculture sûre et durable", cette session a été initiée par la Fédération algérienne des consommateurs, en collaboration avec le centre Afak Control et le bureau de conseil Dahlia, sous le haut patronage de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, ainsi que du wali d'Oran.

**KHENCHELA.** R'MILA

## Raccordement de 86 exploitations agricoles au réseau d'électricité

Le raccordement au réseau d'électricité de 86 exploitations agricoles de la commune de R'mila, wilaya de Khenchela, a été effectué jeudi. L'opération de mise en service de ces raccordements a été présidée par le wali de Khenchela, Salim Harizi au cours d'une visite d'inspection dans la daïra de Kaïs dont dépend administrativement la commune

de R'mila. Dans ses explications données à l'occasion, Abdelkarim Bounoughaz, directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz de cette wilaya, a précisé que l'acheminement de cette énergie à ces exploitations a nécessité la réalisation d'un réseau électrique de basse et moyenne tension de plus de 50 km linéaires ainsi que l'installation de 24 transformateurs électriques pris en charge par l'entreprise. L'enveloppe financière octroyée pour le raccordement de ces 86 exploitations effectué dans un délai de 24 mois a dépassé 132 millions DA, selon le même responsable qui a expliqué le retard accusé dans la mise en service de ce projet aux oppositions de certains citoyens dont les terres sont traversées

par le réseau. La société de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela a procédé au cours des trois dernières années au raccordement de 2.246 exploitations agricoles de la wilaya au réseau d'électricité agricole, tandis que 1.417 autres exploitations seront prochainement raccordées parallèlement au lancement des travaux de raccordement de 1.453 autres exploitations, a indiqué le même responsable. L'occasion a donné lieu également à la mise en service du projet de raccordement au réseau de gaz naturel de 145 foyers de la localité d'Ouled Ali Benlembarek dans la commune de Kaïs à la faveur de la réalisation d'un réseau de 22 km pour une enveloppe financière de 53 millions DA.

**MASCARA.** RÉSEAU DE GAZ NATUREL

## Près de 80 foyers raccordés à Bouhenni

Un total de 79 foyers situés dans la commune de Bouhenni (wilaya de Mascara) a été raccordé, jeudi, au réseau de distribution de gaz naturel, dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a-t-on appris de la direction de l'Énergie et des Mines. Cette opération, supervisée par les autorités de la wilaya, a ciblé deux agglomérations secondaires, à savoir "Benkouider" et "Ettéfah", a-t-on précisé de même source. Elle a consisté en la réalisation d'environ 1 kilomètre de réseau de distribution de gaz naturel, pour une enveloppe budgétaire estimée à 3,7 millions de dinars, allouée dans le cadre du budget communal, a fait savoir la même source. Cette initiative de développement permettra de porter le taux de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans les zones rurales de la commune de Bouhenni à plus de 60 %, a-t-on souligné. Par ailleurs, les travaux de raccordement de plus de 4.500 foyers au réseau de gaz naturel sont en cours dans plusieurs agglomérations secondaires et zones rurales de la wilaya. Les travaux de concrétisation de ces projets enregistrent un taux "avancé", selon la même source.

**BLIDA.** DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## Installation d'une cellule d'observation et de suivi du myna indien

Une cellule de suivi et d'observation du myna indien a été installée par la direction de l'environnement de Blida, suite au signalement de la présence de cet oiseau sur le territoire de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, de cette direction. "Nous avons procédé mercredi (hier-ndlr) à l'installation d'une cellule de contrôle et de suivi, en coordination avec la Conservation forestière de la wilaya, dont les agents ont confirmé la présence de mynas indiens dans la région de Blida", a indiqué à l'APS, le directeur de l'environnement, Ouahid Tchachi.

Cette cellule vise à surveiller l'évolution de cette espèce invasive pouvant constituer un danger potentiel pour les écosystèmes locaux, en introduisant de nouvelles maladies", a-t-il ajouté.

Le responsable a également souligné la tenue, hier, sur instruction du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, d'une réunion de coordination entre les cadres de sa direction et les représentants du Centre national de développement des ressources biologiques (CNDRB), de la direction de l'agriculture, et de l'Assemblée populaire communale (APC) de Mouzaia. La ren-

contre visait la mise au point d'un plan d'action pour prévenir toute propagation future de cet oiseau en milieu urbain, parallèlement à l'intensification du volet sensibilisation auprès des oiselières pour les inciter à contribuer au signalement de sa présence et à sa localisation, a précisé le directeur.

M. Tchachi a également fait part de l'élaboration, en cours, d'une fiche technique détaillée sur cet oiseau non indigène et invasif, notamment ses déplacements, son régime alimentaire et ses comportements, en vue de la transmettre aux collectivités locales.

**BATNA.** RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES RELEVANT DE LA WILAYA DÉLÉGUÉE DE BARIKA

## Une enveloppe de plus de 950 millions de DA allouée

Plus de 950 millions de dinars ont été alloués à une opération de réhabilitation et d'équipement des structures relevant de la wilaya déléguée de Barika, a indiqué, jeudi, le wali de Batna, Mohamed Benmalek. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite d'inspection des projets en réalisation dans la commune de Batna, que cette enveloppe a été mise en place dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour permettre à la wilaya déléguée de Barika de disposer des directions et des structures nécessaires à son fonctionnement. Dans ce cadre, 18 immeubles ont été recensés, dont 13 feront l'objet d'opérations de réhabilitation et de restauration, les 5 restants étant en bon état, a ajouté M. Benmalek, précisant que les bâtiments répertoriés abriteront, après réhabilitation et équipement, les sièges de la wilaya déléguée et de la daïra, ainsi que 20 directions et structures déléguées. Le chef de l'exécutif local a affirmé que les autorités ont pris toutes les procédures techniques et administratives relatives à cette action qui fait l'objet d'un suivi, afin que l'opération dans son ensemble soit achevée "fin février prochain au plus tard". Le wali, qui a également fait part du recensement des habitations devant servir de logements de fonction pour les responsables de la wilaya déléguée, a souligné que quatre directions déléguées sont déjà installées et opérationnelles en attendant l'achèvement de l'opération de réhabilitation et d'équipement du reste des immeubles.

**TOUGGOURT.** JUMELAGE INTER-HÔPITAUX

## Plusieurs interventions spécialisées en pédiatrie effectuées

Des consultations spécialisées et des interventions chirurgicales pédiatriques ont été effectuées jeudi à Tougourt sur des enfants présentant des malformations des appareils digestif et urinaire, dans le cadre du jumelage entre les établissements hospitaliers spécialisés EHS-Mère-Enfant de Tougourt et d'El-Eulma (Sétif). Le programme médical a porté sur des interventions de correction de malformations de l'appareil urinaire, notamment l'ectopie testiculaire et la cystoscopie, assurées par une équipe médicale spécialisée, a indiqué Pr. Djelloul Achouri, chef de service de chirurgie pédiatrique à l'EHS d'El-Eulma. Dix (10) cas malades devront être transférés vers l'EHS d'El-Eulma pour bénéficier d'interventions internes par endoscopie, a-t-il ajouté. Cette action pour laquelle les moyens humains et équipements médicaux nécessaires ont été mobilisés a été favorablement accueillie par les familles des patients, leur permettant de bénéficier de consultations médicales localement, leur épargnant ainsi les déplacements vers d'autres régions du pays pour les mêmes motifs de soins. Le même programme de jumelage prévoit également une session de formation en direction des praticiens locaux sur la chirurgie pédiatrique, pour améliorer leurs connaissances et leurs expériences médicales en termes de prise en charge des corrections de malformations chez l'enfant.

AÏN-TÉMOUCHENT. DÉVELOPPEMENT

## Plusieurs projets au profit de la commune de Béni Saf

*Les autorités de la wilaya d'Aïn Temouchent œuvrent à concrétiser plusieurs projets de développement au profit de la commune de Béni Saf, afin de répondre aux besoins des citoyens et de renforcer le potentiel touristique de cette ville côtière.*

Lors d'une visite d'inspection effectuée mercredi à Béni Saf, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi a affirmé qu' "un ensemble de projets de développement a été inscrit pour répondre aux divers besoins de cette commune en matière d'aménagement urbain, pour donner un éclat touristique à la ville côtière de Béni-Saf". A cet effet, le littoral de Béni Saf sera doté, dès la prochaine saison estivale, d'une esplanade pour piétons longeant la plage de Sidi Boucif, dont les travaux ont atteint un bon taux d'avancement, a indiqué le wali. Un projet dans le secteur des ressources en eau a également été lancé, avec une enveloppe budgétaire de 4,5 milliards DA pour la réalisation d'une station de traitement des eaux usées et de trois stations de pompage à Béni Saf. Ces infrastructures permettront de réutiliser les eaux traitées pour l'irrigation de certaines cultures agricoles, a souligné le premier responsable de l'exécutif de wilaya. Il a également révélé d'autres projets destinés à cette commune, visant à revaloriser l'aménagement urbain, déclarant dans ce sens: "nous œuvrons à associer le Conseil régio-



nal de l'Ordre des architectes dans l'aspect consultatif et technique, pour concrétiser ces projets avec une vision esthétique en harmonie avec la vocation touristique de la ville côtière de Béni Saf, qui attire des visiteurs de tout le pays et de l'étranger durant chaque saison estivale". La commune de Béni-Saf a bénéficié de neuf projets d'aménagement urbain ciblant plusieurs quartiers dont le groupement urbain de Ghar El Baroud, le centre-ville, Dar Errih et Sidi El-Sohbi. Une enveloppe budgétaire de 251 millions de dinars a été allouée pour le renouvellement des réseaux d'assainissement, l'éclairage public, le revêtement des routes et divers travaux d'aménagement urbain, selon Hafida Barbaoui, directrice de l'aménagement, de l'architecture et de la construc-

tion de la wilaya d'Aïn Temouchent. La commune a également été dotée d'un projet visant à protéger le quartier de Sidi Boucif contre les risques d'inondation, dans le cadre d'un projet sectoriel supervisé par la direction des travaux publics pour une enveloppe d'environ 417 millions de dinars, indique-t-on. Les travaux sont achevés, selon Tahar Nakkache, directeur des travaux publics de la wilaya. Par ailleurs, le secteur œuvre à finaliser l'aménagement de la frange de Sidi Boucif, dans le cadre d'un projet de développement doté de 39 millions de dinars. "L'objectif est de créer un parc familial équipé de toutes les commodités nécessaires, qui sera opérationnel dès la prochaine saison estivale", a précisé le même responsable.

RELIZANE. COLLECTIVITÉS

## Pose de la première pierre de plusieurs infrastructures publiques

Des projets de réalisation de plusieurs infrastructures publiques ont été lancés, jeudi, dans la wilaya de Relizane, dans le cadre de la commémoration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. A cette occasion, le wali de Relizane, Sami Medjoubi, accompagné des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un siège de sûreté urbaine au quartier "Ennasr" dans la

ville de Relizane, pour une enveloppe financière de plus de 143 millions DA et avec un délai de réalisation fixé à huit mois, indique-t-on. Le wali a également supervisé le lancement du chantier du projet de construction d'une polyclinique dans le même quartier, qui compte plus de 3.000 logements. Par ailleurs, la première pierre a été posée pour la réalisation d'un lycée de 1000 places, au quartier "Er-Romane", financée à hauteur de 430 millions de dinars, ainsi que

trois écoles primaires dans les quartiers "Stal", "898 Logements" et "Zirayia" dans la même commune. Dans l'agglomération de "Sidi-El Hadj", relevant de la commune de Bendaoud, des travaux ont été lancés pour la réalisation d'une école primaire et de 60 logements publics locatifs (LPL). Dans une déclaration à la presse, le wali a souligné que les festivités de commémoration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 ont été marquées par la pose de la première pierre de plusieurs infrastructures et

projets de développement dans divers secteurs, avec une attention particulière portée au secteur de l'éducation. D'autres projets ont été livrés concernant les secteurs des ressources en eau, de l'énergie, du sport et de la santé, entre autres. M. Medjoubi a ajouté que ces projets, dont les délais de réalisation varient entre 8 et 18 mois, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à répondre aux préoccupations des citoyens et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

OUARGLA. HABITAT

## Mise en chantier de 188 logements promotionnels aidés

Les travaux de réalisation de 188 logements promotionnels aidés (LPA) et de 110 locaux commerciaux intégrés ont été lancés au niveau de la cité En-Nasr, périphérie Ouest de Ouargla, dans le cadre des festivités commémoratives du 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Intervenant à cette occasion, le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a indiqué que ce projet, faisant partie d'un programme de 1.486 unités retenues entre 2018 et 2019 pour la wilaya, et ayant connu un retard en raison de procédures administratives, sera suivi du lancement du reste à réaliser (650 Logements) avant la fin de

l'année en cours. Le chef de l'exécutif de wilaya a instruit les quatre entreprises réalisatrices de livrer les projets dans un délai ne dépassant pas les 12 mois, en vue d'inscrire des projets supplémentaires, tout appelant au respect du cachet architectural de la région, à la création d'entreprises chargées de la gestion de ces logements et des espaces publics, et au bon choix des peintures pour les façades extérieures.

Le même responsable a fait part aussi de la réception, au 1er trimestre de 2025, de la première tranche du programme de 1.336 logements de type location-vente dans la commune de Sidi-Khouiled, inscrit au titre du programme de l'Agence

nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL). Une tranche importante du programme des 4.500 lots sociaux de Bamendil, commune d'Ouargla, sera livrée prochainement, selon les services de la wilaya qui rassurent aussi, quant à l'habitat rural, que l'opération d'établissement des titres et d'attribution des aides financières est en cours.

Ces programmes d'habitat, accompagnés d'autres projets de structures publiques retenus en faveur de la wilaya d'Ouargla, visent à répondre à la demande croissante sur les différentes formules d'habitat et contribuer à l'amélioration du cadre urbain et de l'activité commerciale dans la wilaya.

DJELFA. HASSI BAHBAH

## Mise en service d'une station de compression de gaz

Une station de compression de gaz a été mise en service dernièrement dans la commune de Hassi Bahbah, au Nord de Djelfa, dans le but de renforcer l'approvisionnement en cette énergie, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la distribution de l'électricité et du gaz. Cette nouvelle installation énergétique a nécessité une enveloppe de près de 20 millions DA, destinée notamment à la réalisation de l'infrastructure et d'un réseau de transport de gaz de deux (2) km de long, Selon le directeur Abdelhakim Louadfel. Le projet vise l'amélioration du service d'approvisionnement en gaz de la commune de Hassi Bahbah, comptant une population de plus de 100.000 âmes, et bénéficiaire de projets de raccordement dans le cadre du programme complémentaire de la wilaya, a-t-il ajouté. M. Louadfel a fait savoir que la wilaya déléguée d'Aïn Ouessara et la commune d'El Idrissia vont prochainement réceptionner un projet similaire, inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des projets de la Sonelgaz visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens, selon le même responsable. Une enveloppe de quatre (4) milliards de DA a été, par ailleurs, affectée pour le raccordement de cinq (5) zones au gaz, et la réalisation d'un réseau de distribution au profit de 149 cités d'habitations à travers différentes communes, dans le cadre des programmes complémentaires destinés à la wilaya. Cette station de compression de gaz s'inscrit dans le cadre du programme visant à assurer un approvisionnement continu en gaz naturel, en saison hivernale notamment, a indiqué le responsable de la Direction-région transport gaz de Blida, Rachid Salma, lors de la mise en service de l'installation.

SÉTIF. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

## Près de 400 foyers ruraux raccordés à Hammam Sokhna et Taya

Au total, 399 foyers ruraux ont été raccordés, jeudi, au réseau de distribution de l'électricité dans les communes de Hammam Sokhna et de Taya (sud de la wilaya de Sétif), a-t-on appris auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. "Dans le cadre du programme de commémoration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, pas moins de 399 foyers ont été raccordés au réseau d'électrification rurale dans les communes de Hammam Sokhna et de Taya, sous l'égide du wali, Mustapha Limani", a indiqué la responsable de la cellule d'information de la cette direction, Sabah Bourokba. Elle a précisé, dans ce contexte, que "177 foyers ont été raccordés dans les zones d'Ouled Hellal et d'Ouled Azzem (Hammam Sokhna) moyennent un investissement public de plus de 78 millions de dinars, en plus de 128 foyers de la mechta Lemkhalfa (Taya), pour un montant de 77 millions de dinars et de 94 foyers d'Ouled Adouane (Taya) pour 54 millions de dinars, le tout dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales". La même source a fait savoir, par ailleurs, que "85 foyers ruraux du village de R'mada (commune de Hammam Sokhna) ont été raccordés au réseau du gaz naturel, portant le taux de couverture à 96% dans cette collectivité locale".

APRÈS DES DÉBUTS DIFFICILES

## Belaïd voit le bout du tunnel en Belgique

Visiblement, le défenseur international, Zinedine Belaïd, commence à voir le bout du tunnel dans le championnat belge qu'il a rejoint l'été dernier en provenance de l'USM Alger.

Ce joueur de 24 ans participe de plus en plus dans les rencontres de son équipe, après des débuts très difficiles au cours desquels il a longtemps chauffé le banc de touche, ce qui lui a valu d'être écarté des rangs de la sélection nationale.

Mais lors des dernières journées du championnat belge, l'ancien joueur du NA Hussein-Dey est en train de s'imposer comme titulaire à part entière, ce qui lui ouvre grandes les portes de son retour chez les Verts en vue des prochaines échéances à commencer par la reprise, en mars 2025, des éliminatoires de la coupe du monde de 2026.

Le retour en forme de Belaïd donne désormais à l'entraîneur national Vladimir Petkovic des solutions supplémentaires au niveau d'un secteur défensif qui donne des soucis au successeur de Djamel Belmadi depuis qu'il a pris les commandes de la barre technique des Fennecs en mars dernier. Selon nos informations, Petkovic a discuté avec ses assistants au sujet de la nouvelle situation de Belaïd, et leur a exprimé sa joie du retour du défenseur Zinedine Belaïd à sa forme optimale, grâce à ses participations régulières avec sa nouvelle équipe de Saint-Trond, car cela donnera à l'entraîneur bosniaque de nouvelles options dans la charnière défensive des Verts.

La même source a ajouté que Vladimir Petkovic a demandé à ses assistants de



Phs : DR

continuer à suivre le joueur Belaïd, au cours des prochaines semaines, en vue de son retour en sélection lors du prochain stage en mars 2025. Un éventuel retour qui relancera certainement la concurrence au niveau de l'axe central de la défense algérienne où hormis Bensebaïni, et à un degré moindre Mandi, les autres joueurs n'ont pas énormément convaincu, ce qui donne la possibilité à Belaïd de gagner la confiance du coach national, lui qui a un capital d'expérience appréciable en Afrique grâce à ses nombreuses participations avec l'USMA dans les épreuves continentales avec à la clé un titre de coupe de la CAF et une super-coupe d'Afrique.

Belaïd compte neuf convocations en sélection nationale, mais sans avoir eu la chance de bénéficier d'un temps de jeu afin de montrer ce dont il est capable, que ce soit à l'époque de l'ancien sélectionneur, Djamel Belmadi, ou celle de Vladimir Petkovic.

À souligner que l'ex-capitaine de la formation de Soustara, a été titularisé lors des cinq derniers matches de son équipe, Saint-Trond, en championnat et en coupe locale, ce qui signifie qu'il a commencé à retrouver ses repères et s'est finalement bien adapté avec son nouvel environnement.

Hakim S.

ILS ESTIMENT QU'ILS SONT LÉSÉS EN ALGÉRIE

## Saâdane plaide pour la réhabilitation des entraîneurs locaux

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale algérienne a défendu les techniciens locaux, adressant un message direct à la Fédération algérienne de football pour qu'elle soutienne et fait confiance à leur potentiel technique.

À ce propos, Saâdane a affirmé, après la fin du premier stage d'obtention de la licence CAF "pro", organisé pour la première fois en Algérie, que le technicien algérien est « lésé » dans son pays, malgré les résultats remarquables obtenus par certains entraîneurs du cru, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.

Le même technicien a poursuivi que l'Algérie regorge de compétences ayant bénéficié d'une formation élevée, affirmant qu'un certain nombre d'entraîneurs étrangers l'ont reconnu, et soulignant que certains entraîneurs algériens sont bien meilleurs que bon nombre de coachs étrangers qui ont eu des passages dans les championnats algériens.



Pour étayer ses dires, l'entraîneur des Verts lors du Mondial-1986 et 2010, a cité les noms de certains techniciens locaux, comme Abdelhak Benchikha et Abdelkader Amrani, qui ont démontré leurs capacités sur les terrains depuis plus de 30 ans.

Mieux, Saâdane a souhaité qu'il n'y ait plus d'entraîneurs étrangers dans les clubs algériens à l'avenir, "car l'Algérie renferme de nombreux techni-

ciens qui ont de la compétence et de l'expérience", a-t-il insisté.

L'homme de 78 ans a, en outre, révélé que la Fédération algérienne de football, dirigée par Walid Sadi, l'avait contacté afin de contribuer au développement du football et encourager les jeunes, en donnant l'exemple pour apprendre et étudier, comme pour expliquer les raisons de sa participation au stage de la CAF.

Rabah Saâdane a conclu ses déclarations dans ce contexte en disant : "Ma carrière est presque finie, mais il faut réhabiliter l'entraîneur algérien, surtout qu'il a fait ses preuves en Algérie et en dehors".

S'exprimant sur le stage d'obtention de la licence CAF "pro", auquel il a lui-même pris part, avec à la clé un nouveau diplôme, Saâdane a estimé qu'il s'agissait d'une aubaine pour les entraîneurs algériens afin de poursuivre leur processus de formation, qualifiant de "fructueux et très intéressant" ce rendez-vous.

"J'aurais souhaité que ce genre de stages soit effectué bien avant, surtout que les techniciens qui y ont participé ont tous une longue expérience dans le domaine", a-t-il poursuivi.

Avant de conclure : « Ce diplôme est reconnu par la CAF. Il constitue une plus value pour le football algérien et les entraîneurs en général à l'avenir ».

H. S.

## QUALIFICATIONS MONDIAL 2026

**Algérie-Mozambique en mars à Tizi-Ouzou**

L'équipe nationale algérienne de football s'apprête à disputer une double confrontation décisive en mars 2025.

Les Verts affronteront le Botswana à l'extérieur, puis retrouveront le Mozambique au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou.



PH: DR

L'annonce de la Fédération algérienne de football (FAF) a mis en lumière les prochaines échéances cruciales pour les Verts dans leur quête de qualification à la Coupe du monde 2026. Programmées dans la fenêtre FIFA du 17 au 25 mars 2025, ces rencontres correspondent aux cinquième et sixième journées du groupe G. L'équipe algérienne débute par un déplacement au Botswana avant de revenir sur ses terres pour accueillir le Mozambique. Ce dernier match se tiendra au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, une enceinte flamboyante inaugurée en juillet dernier et qui a déjà porté chance à l'équipe nationale lors de son premier match officiel face au Libéria (victoire 5-1) en novembre 2023.

**UNE LUTTE POUR LA QUALIFICATION**  
Après quatre journées disputées, l'Algérie partage la tête du classement avec le Mozambique, chacun ayant cumulé neuf points.

Le Botswana, la Guinée et l'Ouganda suivent de près avec six unités, tandis que la Somalie, lanterne rouge, n'a pas encore débloqué son compteur. Ces deux matchs s'annoncent donc déterminants pour maintenir l'avance des Algériens dans une poule très compétitive.

Dans son communiqué, la FAF a réaffirmé son engagement envers l'équipe nationale, en assurant un accompagnement moral et matériel pour l'aider à atteindre ses objectifs. L'instance mise sur le potentiel des joueurs et la ferveur du

public algérien pour transformer cette campagne qualificative en réussite.

**TIZI-OUZOU, UN SYMBOLE D'ESPOIR**  
Ce sera la deuxième fois que le stade Hocine Aït Ahmed accueille les Fennecs, un choix stratégique visant à capitaliser sur l'engouement local et l'excellence des installations. Ce lieu, désormais un atout pour l'équipe nationale, pourrait devenir un talisman dans cette phase décisive de la compétition. En mars, les Verts auront une double mission : conforter leur position en tête du groupe et continuer à écrire leur histoire au stade de Tizi-Ouzou. La route vers le Mondial 2026 passe par ces deux rendez-vous cruciaux.

*Mohamed Amine Touमित*

## LIGUE 1 MOBILIS

**Une soirée intense avec des résultats contrastés**

Le choc entre l'ES Sétif et la JS Kabylie a tenu toutes ses promesses vendredi soir. Un duel hâtant qui s'est soldé par un match nul spectaculaire (2-2), à l'issue d'une rencontre riche en rebondissements et en intensité. Pendant ce temps, le MC Oran, le Paradou AC et la JS Saoura ont également connu des soirées contrastées dans une journée marquée par des performances équilibrées. Le stade du 8-Mai-1945 a été le théâtre d'une confrontation palpitante entre l'ESS et la JSK, deux équipes historiques de la Ligue 1. Ce match à huis clos n'a pas manqué de spectacle, offrant quatre buts et des retournements de situation. Pour les locaux, le partage des points laisse un sentiment mitigé, tandis que les visiteurs, grâce à une égalisation à la dernière minute, repartent avec un point précieux. Dès les premières minutes, les deux équipes ont fait preuve de prudence, cherchant à s'évaluer mutuellement. C'est finalement l'ESS qui a trouvé l'ouverture juste avant la mi-temps, grâce à Diarra, auteur d'une tête victorieuse sur une phase arrêtée

(44'). Ce but récompensait une légère domination des Sétifiens lors des 45 premières minutes.

**UNE SECONDE PÉRIODE RENVERSANTE**

Au retour des vestiaires, l'entraîneur de la JSK, Abdelhak Benchikha, a effectué trois changements simultanés pour dynamiser son équipe. Ces ajustements se sont rapidement avérés payants. À la 66ème minute, l'arbitre, après recours à la VAR, a accordé un penalty aux visiteurs pour une faute sur Akhrif. Madani n'a pas tremblé et a remis les deux équipes à égalité (1-1). Cependant, l'ESS a réagi immédiatement. Trois minutes plus tard, Chaâbi, à son tour sur coup de pied arrêté, a redonné l'avantage aux Sétifiens (69'). Les locaux semblaient alors se diriger vers une victoire, mais c'était sans compter sur la détermination des Kabyles. Dans le temps additionnel, alors que l'ESS pensait tenir les trois points, Sarr a frappé. Sur un centre précis de Bendaoud, le milieu sénégalais a inscrit un but crucial (90'+1), permettant à la JSK de repartir de

Sétif avec un match nul inespéré.

**TENSIONS ET INCIDENTS À EL BAYADH**

Pendant ce temps, le MC Oran continue de s'enfoncer dans la crise. Les Hamraoua, qui jouaient à l'extérieur face au MC El Bayadh, ont enregistré leur cinquième défaite en six matchs (1-0). Malgré un dispositif défensif renforcé, ils ont été pris à revers par un but de Toumi à la 25ème minute. Les Oranais n'ont jamais réussi à inverser la tendance, montrant une inefficacité offensive inquiétante. Cependant, l'attention s'est également portée sur les incidents en dehors du terrain. Des affrontements ont éclaté entre les supporters des deux camps, causant des dégâts considérables. Plusieurs biens ont été endommagés ou brûlés, ternissant l'image de cette rencontre. Ces violences rappellent l'importance de renforcer la sécurité et la sensibilisation autour du fair-play.

**DES RESULTATS ALLEURS CONTRASTÉS**  
Du côté de Magra, le NC a partagé les points avec le

Paradou AC (1-1). Merouani a ouvert le score pour les locaux à la 25ème minute avant que Boulbina n'égalise en fin de match (84'), arrachant un point pour le PAC. Enfin, à Béchar, la JS Saoura et l'ASO Chlef se sont quittées sur un score identique (1-1). Ghourab avait donné l'avantage aux locaux en première période (35'), mais Sadahine a permis à l'ASO de revenir dans les dernières minutes (90').

**UN CHAMPIONNAT TOUT-JOURS PLUS DISPUTÉ**  
Cette journée de Ligue 1 illustre une fois de plus l'équilibre et l'intensité qui caractérisent cette saison. Si l'ESS et la JSK ont offert un spectacle de grande qualité, le MC Oran devra vite réagir pour éviter une spirale négative. Quant aux autres équipes, ces résultats serrés montrent que chaque point sera décisif dans la course aux objectifs. Entre déceptions et exploits de dernière minute, cette journée confirme que le football algérien reste aussi passionnant qu'imprévisible. La prochaine journée s'annonce décisive pour plusieurs équipes.

*M. A. T.*

## LES QUALIFICATIONS POUR LES COUPES DU MONDE FÉMININES

**Nos U17 et U20 en quête de gloire**

Les sélections nationales féminines algériennes connaissent désormais leurs adversaires pour les qualifications aux Coupes du Monde U17 et U20. Les tirages au sort, effectués le jeudi dernier au Caire, Égypte, ont tracé leur feuille de route. Ces éliminatoires, organisés sous forme de tours à élimination directe, promettent des confrontations passionnantes et déterminantes. Le parcours des cadettes (U17) débute dès janvier 2025 face à la Tunisie, lors du premier tour des qualifications pour la Coupe du Monde U17. La double confrontation, en matchs aller et retour, se jouera entre le 10 et le 19 janvier. En cas de qualification, les Algériennes affronteront au deuxième tour le vainqueur du duel entre la Guinée équatoriale et le Botswana, avec des matchs prévus en mars 2025. Ces jeunes talents devront démontrer leur détermination pour avancer dans une compétition où chaque étape rapproche de la prestigieuse phase finale mondiale.

**UN DÉFI SÉNÉGALAIS POUR LES U20**

La sélection féminine U20 entrera en lice au deuxième tour des qualifications pour la Coupe du Monde, avec un choc face au Sénégal. Le match aller se disputera à Dakar entre le 19 et le 21 septembre 2025, tandis que le retour aura lieu en Algérie entre le 26 et le 28 septembre. En cas de victoire, un troisième tour les attend en février 2026, suivi du quatrième et dernier tour en mai de la même année. Sur 38 nations engagées, seules quatre obtiendront leur ticket pour représenter l'Afrique à la phase finale.

Ces échéances s'annoncent cruciales pour les sélections nationales féminines. La réussite passera par une préparation optimale, tant sur le plan technique que mental. Ces qualifications offrent non seulement une chance de briller sur la scène internationale, mais aussi de promouvoir le football féminin algérien à un niveau supérieur. Ensemble, les U17 et U20 ambitionnent de relever ces défis et d'inscrire leurs noms parmi les grandes nations africaines du football féminin. Parviendront-elles à transformer leurs ambitions en succès? Le parcours est exigeant, mais l'espoir est grand.

*M. A. T.*

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE POULES/ 3E J)

**Le CSC vise la passe de trois, l'USMA à l'épreuve de l'ASEC Mimosas**

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, l'USM Alger et le CS Constantine, seront face à un virage important pour franchir un pas vers les quarts de finale de l'épreuve, à l'occasion de la troisième journée de la phase de poules, prévue dimanche.

Leader du groupe A avec 6 points récoltés après deux succès de rang, le CSC se rendra en Angola pour défier Bravos do Maquis (17h00), qui se partage la deuxième place en compagnie des Tanzaniens de Simba SC, avec 3 points chacun. Les Constantinois, vaincus depuis quatre matchs, toutes compétitions confondues, se déplacent à Luanda pour réaliser la passe de trois, et augmenter leurs chances de passer le cap de cette phase. L'actuel leader du championnat de la Ligue 1 Mobilis, devra faire face à une équipe angolaise, qui s'est relancée dans cette épreuve, en battant lors de la précédente journée à domicile les Tunisiens du CS Sfaxien (3-2). " Nous avons bien entamé cette campagne africaine en réalisant deux victoires, en autant de matchs, contre deux bonnes équipes. Nous avons affiché une grande personnalité, notamment en seconde période. Nous sommes dans nos prévisions pour se qualifier pour les quarts de finale. Les joueurs sont déterminés pour continuer le travail en Angola et revenir avec un bon résultat", a indiqué l'entraîneur-adjoint du CSC Atef Bettira. L'enjeu sera important pour les joueurs de l'entraîneur Kheirreddine Madoui, puisque un troisième succès consécutif leur permettrait de prendre le large en tête, et aborder la manche retour en toute sérénité. Le CSC, dont l'effectif est au complet, sera face à un vrai test, d'autant que Bravos do Maquis espère aligner une deuxième victoire



devant son public, pour revenir à hauteur du club constantinois. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre kenyan Peter Waweru Kamaku, assisté de ses compatriotes, Tephén Eleazar Onyango Yiembe (1er assistant) et Samuel Kuria (2e assistant). Le quatrième arbitre est Lemayian Mpaïma (Kenya). Dans l'autre match de cette poule A, les Tunisiens du CS Sfaxien, lanterne rouge avec 0 point, n'aura plus le droit à l'erreur à l'occasion du déplacement à Dar Es-Salaam pour défier Simba SC.

**"LES ROUGE ET NOIR POUR PRENDRE LES COMMANDES"**

De son côté, l'USM Alger, co-leader du groupe C, sera au rendez-vous avec un match crucial, à domicile face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (20h00), avec qui ils se partagent le fauteuil de leader avec 4 unités chacun. Auteur d'un nul lors du déplacement dimanche dernier à Dakar face au Sénégalais de l'ASC Jaraaf (0-0), le club algérois est appelé à sortir le grand jeu pour passer l'écueil des Mimosas, qui ont également décroché le nul à Francistown face aux Botswanais d'Orapa United (0-0). Le tenant du trophée 2023 abordera ce rendez-vous avec détermination et

une grande envie, d'autant qu'une victoire serait synonyme de première place, avant la reprise de la compétition en janvier prochain. Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur tunisien Nabil Maâloul aura l'embaras du choix pour composer un onze compétitif et conquérant, capable d'engranger le gain du match, à l'exception de l'absence du latéral gauche Lyes Chetti et du milieu offensif Guenaoui, indisponibles pour cause de blessure. Les Usmistes devront se méfier d'une équipe de l'ASEC Mimosas qui traverse une période faste, puisqu'elle reste invaincue lors des cinq dernières rencontres, toutes compétitions confondues. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'ASEC Mimosas est en revanche, distancée en championnat ivoirien, occupant la 9e place au tableau avec 16 points, à quatorze longueurs de retard du leader l'Académie de FAD, mais avec trois matchs en moins. Dans l'autre match de cette poule C, le représentant botswanais Orapa United, avec un seul point au compteur, jouera son avenir dans cette épreuve, en recevant l'ASC Jaraaf pour se relancer (14h00). Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, rappelle-t-on.

*M. A. T.*

## LE MCA HANDBALL ENTAME SA QUÊTE DE PROMOTION

**Une victoire éclatante face à Oulad Médéa**

Devant une salle omnisports de Bouzareah bondée, le Mouloudia Club d'Alger handball (MCA) a signé, vendredi dernier, une victoire convaincante face à Oulad Médéa (39-30). Ce succès marque un premier pas important dans l'objectif de retrouver la première division. Mais cette rencontre, marquée par une ambiance survoltée, a également connu des incidents regrettables à l'extérieur de l'enceinte sportive.

Le MCA a dominé la rencontre de bout en bout, montrant une maîtrise totale sur le terrain. L'équipe a su imposer son rythme face à une équipe d'Oulad Médéa dépassée par l'intensité des joueurs mouloudéens. Cette victoire confirme les ambitions du club algérois, qui aspire à retrouver l'élite du handball national après plusieurs saisons d'absence. La salle omnisports de Bouzareah, pleine à craquer, était le

**L'OBJECTIF EST UN RETOUR PARMIS LES GRANDS**

Ce succès face à Oulad Médéa est bien plus qu'une simple victoire. Il représente le début d'un parcours qui pourrait ramener le MCA à sa place d'Oulad Médéa dépassée par l'intensité des joueurs mouloudéens. Cette victoire confirme les ambitions du club algérois, qui aspire à retrouver l'élite du handball national après plusieurs saisons d'absence. La salle omnisports de Bouzareah, pleine à craquer, était le

théâtre de cette première étape réussie. Une foule immense s'était déplacée pour soutenir le géant algérois, témoignant de l'attachement populaire au club. Malheureusement, un grand nombre de supporters n'a pas pu accéder à la salle, et des échauffourées ont éclaté à l'extérieur, ternissant quelque peu cette fête sportive.

Au-delà du terrain, cette rencontre a mis en lumière la ferveur toujours vivace autour du MCA. Des centaines de supporters se sont déplacés pour encourager leur équipe, remplissant les gradins et créant une ambiance électrique. Ce soutien sera crucial pour le reste de la campagne. Toutefois, les incidents survenus à l'extérieur de la salle rappellent l'importance d'une meilleure gestion de l'affluence, afin que la fête sportive ne soit pas gâchée par des événements regrettables. La montée en première division n'est pas qu'un objectif sportif, c'est aussi une quête de renaissance pour un club historique. Le chemin est tracé, et le MCA semble prêt à relever le défi.

*M. A. T.*

## TENNIS DE TABLE

**Mohamed Fethi réelu à la tête de la Fédération**

Mohamed Fethi, reconduit à la tête de la Fédération algérienne de tennis de table, promet un mandat sous le signe de la modernisation et de la redynamisation d'une discipline en quête de reconnaissance. Lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue à Soudania, Mohamed Fethi a été réélu à la présidence de la Fédération algérienne de tennis de table avec 30 voix sur 53, consolidant ainsi sa position pour un mandat qui s'étendra jusqu'en 2028. Cette reconduction fait suite à des années de gestion axées sur l'amélioration des infrastructures et la structuration du sport à l'échelle nationale. En cette nouvelle étape, Mohamed Fethi, soutenu par une équipe partiellement renouvelée composée de huit membres, affiche des ambitions claires : moderniser la discipline et la rendre plus accessible à tous, tout en développant son potentiel de reconnaissance, tant sur le plan local qu'international. Parmi les priorités du nouveau mandat, la modernisation des infrastructures figure en tête. Des projets visant à rénover les salles de tennis de table et à en construire de nouvelles, adaptées aux standards internationaux, devraient voir le jour dans les prochaines années. En parallèle, la formation des cadres techniques sera renforcée grâce à des programmes dédiés, avec une attention particulière portée à la formation des jeunes talents. Dans cette optique, plusieurs partenariats internationaux seront mis en place, permettant d'élargir l'accès à des pratiques de haut niveau et de favoriser les échanges avec d'autres fédérations mondiales. Une autre priorité sera de renforcer la pratique du tennis de table au niveau scolaire et universitaire. En développant des programmes d'initiation et en mettant en place des compétitions au sein des établissements éducatifs, la Fédération espère diversifier sa base de pratiquants et faire émerger de nouveaux talents. Bien que le tennis de table demeure une discipline peu médiatisée en Algérie, cette nouvelle phase de la fédération pourrait bien marquer un tournant pour le sport, permettant à l'Algérie de se faire une place sur la scène sportive régionale et internationale. Avec une équipe rejuvenie, des objectifs ambitieux et un plan de développement précis, l'avenir dira si le tennis de table algérien saura faire un bond en avant et accroître son rayonnement à l'échelle internationale.

## NATATION/MONDIAUX-2024

**Jaouad Syoud éliminé au 400 m quatre nages**

Le nageur algérien Jaouad Syoud a été éliminé dès les séries de qualifications du 400 m quatre nages, lors de la cinquième journée des 17es Championnats du monde de natation (bassin de 25 m) qui se déroulent du 10 au 15 décembre à Budapest (Hongrie). L'Algérien a pourtant dominé la première série des qualifications en décrochant la première place avec un chrono de 4:11.71, mais finalement ce temps n'était pas suffisant pour espérer une qualification en finale par rapport aux performances réalisées par les autres nageurs engagés dans les trois autres séries. En fait, tous les nageurs engagés dans la série de Syoud n'ont pu se qualifier à la finale qui aura lieu dans l'après-midi. Il s'agit de la dernière épreuve inscrite au programme de l'Algérien qui n'avait pas réussi à se qualifier pour la finale du 200 m quatre nages, en terminant à la 4e place avec un chrono de 1:56.36, avant de connaître le même scénario, vendredi, lors des qualifications du 200 m brasse, en faisant également éliminé dès les séries malgré sa deuxième place avec un chrono de 2:10.19. De son côté, la nageuse algérienne Amel Melih sera engagée ce samedi dans la sixième série du 50 m nage libre, une spécialité de prédilection pour l'Algérienne qui détient le record national. L'Algérienne avait terminé à la dixième et dernière place des qualifications de la troisième série du 50 m papillon avec un chrono de 27 sec57, lors de la première journée disputée mardi. De nombreux nageurs et nageuses auront l'occasion de marquer ces Mondiaux de Budapest de leur empreinte, notamment les récentes championnes olympiques, la Canadienne Summer McIntosh et l'Américaine Kate Douglass ou encore le Hongrois Hubert Kos chez les messieurs.

POGBA, L'HEURE DU CHOIX APPROCHE

# OM, Europe ou destinations exotiques ?

Après un an de purgatoire, Paul Pogba s'apprête à retrouver les terrains en mars prochain. Suspendu pour dopage, sa sanction initiale de quatre ans a été réduite à 18 mois. Désormais libre après la résiliation de son contrat avec la Juventus, l'international français de 31 ans fait face à une question cruciale : où rebondir pour relancer sa carrière ?



Ph. DR

Si le milieu de terrain est libre de s'engager où il le souhaite, son long éloignement des terrains et ses blessures récurrentes compliquent les négociations. Pogba, qui espère rester en Europe et viser un club ambitieux, serait également courtisé par des équipes de MLS et d'Arabie saoudite. Pourtant, aucune annonce officielle n'est venue confirmer ses projets. Un récent message énigmatique sur Instagram un sablier, un smiley avec la bouche cousue et un clin d'œil n'a fait qu'attiser la curiosité, sans lever le mystère. L'Olympique de Marseille apparaît comme une piste séduisante pour Pogba, bien que les discussions restent à

un stade embryonnaire. Du côté des joueurs marseillais, l'enthousiasme est palpable. Adrien Rabiot, ancien coéquipier de Pogba à Turin et en équipe de France, a lancé un appel clair : « On l'invite grandement à venir jouer à l'OM. Il y a une vraie dynamique et beaucoup d'ambition ici. » Même son de cloche pour Valentin Rongier, convaincu que Pogba pourrait être un atout majeur pour l'équipe.

Une relance européenne ou un exil ? Alors que Pogba rêve de retrouver les Bleus, son choix de club sera déterminant. S'il souhaite se repositionner comme un joueur de premier plan, un retour en Euro-

pe, dans un environnement compétitif, pourrait être sa meilleure option. Mais après deux ans d'absence, les opportunités au sein des clubs de haut niveau se raréfient. Loin des terrains, Pogba devra prouver qu'il peut encore briller au plus haut niveau.

Les prochains mois s'annoncent cruciaux pour le champion du monde 2018, partagé entre ambition sportive et réalité du marché des transferts. Quelle que soit sa destination, une chose est certaine : le retour de Paul Pogba sera scruté de près par le monde du football.

Mohamed Amine Toumiat

REAL MADRID

## Ancelotti justifie les faibles temps de jeu d'Arda Güler et d'Endrick

Cette saison, la Casa Blanca n'est pas épargnée par les blessures. Mais sur le banc de touche, elle dispose de jeunes talents prêts à sauter sur le terrain. Sauf que Carlo Ancelotti ne les utilise pas très souvent. Interrogé à ce sujet, l'Italien s'est justifié. Le prochain match du Real Madrid face au Rayo Vallecano a de quoi faire parler. Dans le camp d'en face, la très faible utilisation de James Rodriguez suscite toujours autant d'interrogations. Et chez les Merengues, c'est le choix de Carlo Ancelotti de ne pas trop utiliser ses jeunes recrues qui

interpelle. Arda Güler n'est apparu qu'à 18 reprises, dont seulement 6 fois comme titulaire. Et pour Endrick, c'est pire. Le Brésilien a été utilisé onze fois et n'a été aligné d'entrée qu'à une reprise, c'était face au LOSC en Ligue des Champions. Un constat qui interpelle surtout quand Ancelotti décide, par exemple, de laisser Endrick sur le banc quand Kylian Mbappé sort sur blessure contre l'Atlanta (3-2). Interrogé ce midi sur son choix de procéder à une faible rotation, Ancelotti a donné sa version des faits. « C'est vrai. Je peux faire tourner si j'ai les joueurs, mais

si j'ai un effectif de 14 ou 15 joueurs, c'est difficile de faire tourner. Vous parlez d'Endrick, que je lui donne peu de minutes, bla bla bla...

### ANCELLOTTI PRÉCISE SA PENSÉE SUR ENDRICK

Mais c'est un très jeune joueur qui doit s'adapter et s'améliorer », a-t-il déclaré, avant d'apporter une précision sur le jeune attaquant de 18 ans. Récemment questionné sur sa recrue estivale, l'Italien avait déclaré qu'il devait encore travailler. Des propos qui avaient été interprétés comme une critique à l'encontre du

joueur par la presse.

Du coup, Ancelotti a tenu à clarifier sa pensée. « Quand je dis qu'il doit travailler, ce n'est pas une critique parce qu'il travaille bien. Il est très jeune, il vient au Real Madrid, qui possède les meilleurs joueurs du monde, et nous devons être patients. Il ne demande rien, il se débrouille bien, il doit continuer à apprendre pour continuer à s'améliorer ». Le message est passé. Reste qu'au vu de la moue qu'affiche le Brésilien sur le coup, le temps doit quand même lui paraître bien long.

TOTTENHAM

## Ange Postecoglou pousse encore un sacré coup de gueule !

Ange Postecoglou est agacé ! Jeudi dernier, après le match nul entre Tottenham et les Glasgow Rangers (1-1), l'entraîneur des Spurs n'a pas hésité à critiquer publiquement Timo Werner, qu'il a sorti à la mi-temps. De retour face aux médias ce vendredi en conférence de presse, l'Australien est revenu sur ses déclarations. « Ce n'était pas une critique.

C'était une évaluation. Je pense que la critique consiste à dire quelque chose qui n'est pas vraiment utile, elle sert presque d'excuse. L'évaluation consiste à essayer de donner aux gens un retour d'information pour qu'ils s'améliorent, à leur donner l'occasion de s'améliorer et à donner un retour d'information à l'ensemble du groupe sur la situation dans laquelle nous nous trouvons et sur ce qu'il faut faire. Lorsque les gens se battent, croyez-vous qu'ils demandent : « comment vous sen-

tez-vous aujourd'hui ? » Vous n'avez pas le choix. Il faut être prêt à en découdre. Comme je l'ai dit, je comprends que tout tourne autour de Timo, mais Timo n'est pas au cœur de notre saison. Il ne s'agit pas de Timo. Il s'agit de savoir qui nous sommes dans la situation où nous nous trouvons en ce moment. Il ne s'agit pas d'abattre ou de blâmer quelqu'un. Il ne s'agit pas d'une personne en particulier, mais de ce que nous sommes et de la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Nous sommes en train de nous battre, collectivement. Je ne vais pas me préoccuper de l'ego meurtri des gens. Dans ce club de football, nous voulons réaliser des choses et avoir du succès. Nous sommes réduits à l'essentiel en ce qui concerne les joueurs. S'il y a quelqu'un dans le vestiaire qui est en forme, capable de contribuer,

mais qui sent qu'il a besoin de quelque chose de plus en ce moment, ce n'est probablement pas le bon type », a-t-il déclaré.

Mais Postecoglou ne s'est pas arrêté là. Interrogé sur la réputation moqueuse de Tottenham (de club qui ne gagne jamais rien), l'Australien s'est encore emporté. « J'en ai assez. C'est une excuse pour moi. Même les commentaires de Cristian Romero (qui a critiqué les propriétaires du club), je pense que c'est une excuse. Pour l'instant, je suis ici et j'assume mes responsabilités. Ces joueurs, nous sommes ici. Si nous pensons qu'il existe quelque chose de mythique dans ce club qui empêche le succès, alors changeons les choses. Sinon, à quoi bon ? Ne venez pas ici. Je n'adhère pas à cette idée. En ce moment, nous sommes dans une situation difficile en raison de notre position au niveau de l'effectif et de l'équipe.

## LE MYSTÈRE DE L'ÂGE DE YOUSOUFA MOUKOKO RELANÇÉ PAR DE NOUVELLES RÉVÉLATIONS

### Des doutes persistants sur sa véritable date de naissance

Depuis plusieurs années, l'âge de Youssoufa Moukoko fait l'objet de spéculations. Les révélations récentes de médias allemands alimentent une polémique déjà bien installée, remettant en question les informations officielles concernant l'attaquant de l'OGC Nice.

Youssoufa Moukoko, l'un des jeunes talents les plus prometteurs du football mondial, se retrouve une nouvelle fois au cœur d'une polémique. Officiellement né le 20 novembre 2004 à Yaoundé, au Cameroun, l'attaquant de l'OGC Nice et international allemand est confronté à des interrogations persistantes sur son âge. Ces doutes remontent à ses débuts, marqués par des exploits impressionnants dès son arrivée au Borussia Dortmund. À seulement 16 ans et 18 jours, Moukoko est devenu, en décembre 2020, le plus jeune joueur à participer à une rencontre de Ligue des champions. Des performances exceptionnelles qui l'ont propulsé sur le devant de la scène, mais aussi attiré les regards sur son âge. Les spéculations ont pris une tournure plus sérieuse après un documentaire diffusé par la chaîne allemande ProSieben, ainsi qu'un article du journal Bild. Ce dernier a révélé une déclaration sous serment de Joseph Moukoko, un homme qui a longtemps été présenté comme le père du joueur. Dans cette déclaration, Joseph Moukoko affirme ne pas être le père biologique de Youssoufa et révèle que l'attaquant aurait été rajeuni de quatre ans. Selon lui, Youssoufa serait en réalité né le 19 juillet 2000 et aurait été inscrit sous une fausse date de naissance à Yaoundé, avant d'être emmené en Allemagne en tant que son fils adoptif. L'accusation de manipulation d'âge n'est pas nouvelle. Depuis la signature de Moukoko à l'OGC Nice, les rumeurs de fraude avaient déjà été évoquées, alimentées par des articles et des enquêtes de presse. En 2023, Youssoufa Moukoko avait d'ailleurs remporté un procès contre Der Spiegel, qui avait révélé des doutes sur sa date de naissance. L'affaire reste complexe et la présomption d'innocence prévaut, mais ces nouvelles révélations relancent une fois de plus le débat.

NEWCASTLE

## Howe répond sur l'avenir de Tonalì

Comme nous vous l'indiquions jeudi, le milieu de terrain de Newcastle Sandro Tonalì (24 ans, 13 apparitions en Premier League cette saison) fait l'objet de rumeurs concernant un éventuel retour en Serie A. De son côté, le manager des Magpies Eddie Howe a fermé la porte à un départ de l'international italien, sous contrat jusqu'en juin 2028.

"Je n'ai absolument aucune intention de perdre Sandro. Je rigole de ce sujet car c'est tellement inattendu. Sandro est un élément essentiel de ce que nous faisons, notre investissement avec lui est sur le long terme. Je suis très satisfait de lui sur le plan personnel et nous avons construit une relation solide. Sportivement, il s'améliore dans tous les aspects au fil des matchs", a jugé le manager anglais face aux médias ce vendredi.

EVENTUEL ARRÊT DE L'AIDE MILITAIRE AMÉRICAINE À KIEV

# Le Congrès US s'apprête à évaluer les conséquences

Le Congrès des États-Unis a chargé les principales agences de renseignement d'évaluer les conséquences d'une suspension de l'aide militaire à l'Ukraine. L'impact, pour Kiev, du retrait de l'autorisation de tirer des missiles longue portée américains en Russie serait également au programme.



**A**lors que l'administration Biden multiplie les annonces d'aides militaires à Kiev, le Congrès a exigé une évaluation de «l'évolution probable de la guerre en Ukraine», notamment de la capacité des forces de Kiev à «se défendre contre l'agression russe» si les États-Unis venaient à suspendre leur soutien, a rapporté le 12 décembre le Washington Post. Une exigence intégrée à la Loi d'autorisation de la Défense nationale (NDAA), qui définit la politique du Pentagone pour l'année à venir. Dotée d'une enveloppe de 895,2 milliards de dollars, la NDAA a été approuvée le 11 décembre à 281 voix contre 140 grâce au large soutien des

Républicains. Plus tôt le 11 décembre, The Hill avait rapporté que des élus faisaient pression pour inclure au projet de loi cette disposition concernant l'Ukraine. Intitulée «Évaluation du déroulement probable de la guerre en Ukraine», elle charge les «principaux chefs» du renseignement américains d'évaluer les conséquences pour les États-Unis d'un arrêt du soutien militaire à l'Ukraine et d'une éventuelle victoire de la Russie. Un rapport non classifié remis sous 90 jours «Les détails du rapport devraient inclure l'impact de la capacité de

l'armée ukrainienne à se défendre contre l'agression russe si les États-Unis continuent ou retiennent leur soutien militaire et économique ; et si les États-Unis maintiennent ou retirent l'autorisation d'utiliser des missiles à longue portée pour frapper profondément en Russie», a précisé The Hill. Toujours selon la même source, les élus appellent à ce que le rapport soit remis dans un délai de 90 jours après la signature de la NDAA. Bien qu'il puisse inclure une annexe classifiée destinée aux commissions du renseignement et des affaires

étrangères du Congrès, a précisé The Hill, le document devra être soumis sous une forme «non classifiée». Cette démarche intervient alors que le président élu, Donald Trump, qui s'est montré critique durant sa campagne à l'égard de l'aide américaine prodiguée à Kiev, a clairement fait entendre qu'il entendait mettre un terme au conflit. Interrogé le 8 décembre par NBC News quant au fait que l'Ukraine devait s'attendre à moins d'aide des États-Unis après son investiture, le président élu a répondu «probablement».

R.I.

EN PRÉVISION DE LA CONSTRUCTION DE 1,5 MILLION DE LOGEMENTS SUR CINQ ANS

## La politique du logement au Royaume-Uni suscite un vif débat

**L**a nouvelle politique d'urbanisme du gouvernement travailliste a demandé aux conseils locaux d'atteindre l'objectif de construire 370 000 logements par an pour tenir la promesse du gouvernement de construire 1,5 million de nouveaux logements en Grande-Bretagne sur cinq ans. Le cadre de politique de planification nationale, mis à jour jeudi, comprend des lignes directrices pour libérer des terres de la ceinture verte - des zones protégées entourant les régions urbaines conçues pour empêcher l'étalement urbain - selon des critères stricts, en donnant la priorité aux friches industrielles et aux sites de la « ceinture grise ». L'objectif de 1,5 million de logements comprend une attention particulière portée au logement abordable, mais des experts comme le professeur Ben Clifford de la Bartlett School of Planning de l'University College de Londres se demandent si cette politique répond efficacement à la demande réelle de logements abordables. «Il y a des endroits où il est probablement nécessaire de répondre à une certaine demande par le biais de la révision de la ceinture verte», a déclaré M. Clifford à l'agence chinoise Xinhua, soulignant les défis liés à la densification des zones urbaines et aux inégalités régionales en matière de demande de logements. Il a toutefois averti que cette politique pourrait se heurter à une forte opposition de la part de l'opinion publique, comme cela a été le cas lors des réformes de planification passées. Rosie Pear-

son, cofondatrice de la Community Planning Alliance, a décrit le plan comme un « test décisif » pour le gouvernement travailliste, l'exhortant à donner la priorité à la protection de l'environnement. « La grande majorité des électeurs britanniques estime qu'il est important de protéger la nature et les espaces verts, qui ne devraient être utilisés qu'en dernier recours pour la construction de logements », a-t-elle déclaré. Un récent sondage réalisé par l'association caritative a révélé que 78 % des personnes interrogées accordent de l'importance à la préservation des espaces verts et soutiennent fortement une politique de « priorité aux friches industrielles ». Sid O'Neill, du Cheshire, a déploré la perte continue de terres rurales, affirmant : « Il ne s'agit pas de personnes qui sont NIMBY (Not In My Backyards) ; nous avons tous besoin de l'espace vital des terres ouvertes. » Pendant ce temps, Beryl Dennett, de Liverpool, a déclaré à Xinhua que les logements dits abordables restent hors de portée de nombreux jeunes acheteurs.

### AMPLIFICATION DE MANQUE DE LOGEMENTS DEPUIS L'ARRÊT DE LEUR CONSTRUCTION À GRANDE ÉCHELLE DANS LES ANNÉES 1980

Le Conseil pour la protection de l'Angleterre rurale (CPRE) a exprimé son inquiétude quant aux conséquences potentielles de cette politique. « Le marché de la construction de logements en ruine est responsable de la lenteur

douloureuse de la livraison de nouveaux logements dont nous avons tant besoin », a déclaré Roger Mortlock, PDG du CPRE. Il a fait valoir que se concentrer sur les friches industrielles permettrait de mieux répondre aux pénuries de logements tout en protégeant les terres agricoles et l'environnement. Le CPRE a salué l'engagement de la politique en faveur du logement abordable et des plans locaux, mais a averti que les demandes spéculatives sur des terrains de ceinture verte de haute qualité pourraient submerger les autorités locales. Mortlock a également critiqué la politique de la « ceinture grise » non définie, avertissant qu'elle pourrait porter atteinte aux protections spatiales de longue date. Les experts, pour leur part, ont souligné des questions historiques. Clifford a évoqué l'insuffisance de logements abordables depuis que les autorités locales ont cessé la construction de logements à grande échelle dans les années 1980. « La réforme du système de planification à elle seule ne résoudra pas la crise du logement en Angleterre », a-t-il ajouté, soulignant la nécessité d'une approche globale qui s'attaque aux problèmes systémiques du marché du logement et favorise une croissance équitable. Le débat sur la politique du logement en Grande-Bretagne reflète les tensions plus larges entre développement et conservation. Il reste à voir si le gouvernement travailliste saura relever ces défis tout en atteignant ses objectifs ambitieux.

R.I.

CORÉE DU SUD

## Le président Yoon Suk-yeol destitué par le Parlement

**L**es députés sud-coréens ont adopté ce 14 décembre une motion de destitution à l'encontre du président Yoon Suk-yeol. Celui-ci est visé par une enquête pour «rébellion» et a interdiction de quitter le territoire, à la suite de sa proclamation de la loi martiale dans la nuit du 3 au 4 décembre.

Le président sud-coréen Yoon Suk-yeol a finalement été emporté, ce 14 décembre, par la crise déclenchée par sa tentative d'imposer la loi martiale. Après l'échec d'une première motion de destitution le 7 décembre, suite au boycott du vote par les députés du parti présidentiel, un deuxième texte, déposé par l'opposition cette semaine, a été adopté. Selon le résultat annoncé par le président de la chambre, 204 députés ont voté en faveur de cette motion, 85 contre, huit bulletins ont été déclarés nuls et trois députés se sont abstenus. Deux cents voix étaient nécessaires pour destituer le président. Les 300 élus du Parlement sud-coréen étaient présents à l'occasion de ce scrutin. Dans la nuit du 3 au 4 décembre, lors d'une allocution télévisée, Yoon Suk-yeol avait annoncé imposer la loi martiale afin de lutter contre ce qu'il avait alors qualifié d'«éléments pro-nord-coréens» et d'«éradiquer les abjectes forces anti-étatiques pro-nord-coréennes». Une première depuis plus de 40 ans. Le président avait finalement levé la loi martiale, quelques heures plus tard, dans la foulée d'un vote des députés contre cette loi. Sous le feu des critiques, Yoon Suk-yeol avait défendu le 12 décembre sa décision et déclaré qu'il se «battrait jusqu'au bout». Accusé de sédition, la police sud-coréenne envisagerait de demander la délivrance d'un mandat d'arrêt à son encontre, avait rapporté le 13 décembre l'agence de presse Yonhap. Son ex-ministre de la Défense, Kim Yong-hyun, qui a remis sa démission suite à la tentative de promulguer la loi martiale, a déjà été arrêté. Le 9 décembre, Yoon Suk-yeol s'était vu interdit de quitter le territoire sud-coréen, une première à l'encontre d'un président en exercice.

R.I.

LE JOUR DE LA NOMINATION DU NOUVEAU PM FRANÇOIS BAYROU

# Moody's dégrade la note souveraine de la France d'un cran

L'agence de notation Moody's a annoncé dégrader la note souveraine de la France d'un cran dans la nuit de vendredi à hier, le jour même de la nomination du nouveau Premier ministre François Bayrou.

Cette décision "reflète notre opinion selon laquelle les finances publiques du pays seront considérablement affaiblies au cours des prochaines années", en raison d'une "fragmentation politique plus susceptible d'empêcher une consolidation budgétaire significative", indique l'agence. La note souveraine de la France s'établit désormais à Aa3 avec perspective stable. Fin octobre déjà, Moody's avait assorti la précédente note Aa2 d'une perspective négative, et avait émis une note le jour même de la censure du précédent Premier ministre Michel Barnier, le 4 décembre, pour signaler que cet événement était "négatif" pour la note française.



Le ministre de l'Economie et des Finances Antoine Armand a aussitôt "pris acte" de cette décision. "L'agence Moody's a annoncé le changement de la note de la France (...) en mettant en avant les récents développements parlementaires et l'incertitude actuelle qui en découle sur l'amélioration de nos finances publiques. J'en prends acte", écrit le ministre dans un communiqué. "La nomination (de) Fran-

çois Bayrou et la volonté réaffirmée de réduire le déficit y apportent une réponse explicite", ajoute-t-il. Dans son bref discours de passation de pouvoir vendredi après-midi, M. Bayrou a en effet vigoureusement insisté sur la nécessité de réduire le déficit public et la dette du pays, rappelant avoir conduit par le passé "des campagnes présidentielles sur ce thème".

R.I

RÉSOLUTION SUR L'UNRWA ET LE Cessez-le-feu à GHAZA

## Lazzarini salue l'adoption de deux résolutions de l'AG de l'ONU en faveur de la Palestine

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, s'est félicité de l'adoption à une large majorité par l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution soutenant le mandat de l'agence onusienne et d'une autre résolution en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza, soumise depuis octobre 2023 à une sauvage agression sioniste. "159, le plus grand nombre de votes de soutien jamais enregistré pour l'UNRWA à l'Assemblée générale! Et 158 votes pour un cessez-le-feu immédiat!", a écrit vendredi soir M. Lazzarini dans un message sur les réseaux

sociaux. Le patron de l'UNRWA a souligné la nécessité de mettre fin à l'agression sioniste en cours contre Gaza depuis le 7 octobre 2023 estimant aussi qu'"il est temps que l'aide afflue et que l'UNRWA maintienne ses services de sauvetage et de développement". Il a réaffirmé aussi qu'"il n'existe pas d'alternative à l'UNRWA aujourd'hui. Et il est temps d'investir véritablement dans une solution politique". L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, à une large majorité, mercredi soir, une résolution pour soutenir le man-

dat de l'UNRWA. Le projet de résolution: "Appui au mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient" a reçu le soutien de 159 pays. L'AG de l'ONU a également adopté le même jour, une très large majorité, un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza. La résolution qui a recueilli 158 voix pour, 9 contre et 13 abstentions, "exige un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent".

R.I

MEXIQUE

## Baisse de l'activité industrielle en octobre

L'activité industrielle au Mexique a chuté en octobre de 1,2% par rapport au mois d'avant, a indiqué l'Agence nationale des statistiques (INEGI). Il s'agit aussi d'une baisse de 3,3% en comparaison avec le même mois en 2023, a ajouté l'agence fédérale, notant que cette baisse survient après une croissance mensuelle de 0,6% en septembre. La baisse mensuelle d'octobre a été provoquée par une diminution de 1,9% de la fabrication industrielle et de l'exploitation minière, tandis que les services publics ont augmenté de 0,4% et la construction a connu une hausse de 0,5%. Sur un an, la construction a baissé de 8,9%, l'exploitation minière a chuté de 6,8% et l'industrie manufacturière a diminué de 1,2%. Les services publics ont été la seule catégorie à enregistrer une hausse annuelle, avec une augmentation de 1,4%. L'économie mexicaine a connu une croissance de 1,1% au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, a indiqué l'Agence nationale des statistiques (INEGI). La croissance a été tirée principalement par le secteur primaire, qui comprend l'agriculture, la pêche et l'exploitation minière (+ 4,9%).

R.I

## LE PRÉSIDENT SERBE ALEKSANDAR VUCIC. «Washington s'apprête à sanctionner la principale compagnie pétrolière du pays»

Les États-Unis pourraient bientôt imposer des sanctions à la société énergétique Naftne industrije Srbije (NIS), qui est majoritairement détenue par Gazprom, a déclaré le président serbe Aleksandar Vucic. Les États-Unis s'apprêteraient à imposer des sanctions contre le groupe pétrolier et gazier Naftne industrije Srbije («Industrie pétrolière de Serbie», NIS), première capitalisation boursière serbe, a annoncé Aleksandar Vucic. «C'est probablement l'une des nouvelles les plus difficiles de ces dernières années. La nouvelle selon laquelle les États-Unis imposeront des sanctions complètes contre NIS dans quelques jours en raison de la propriété russe a été confirmée», a-t-il déclaré le 13 décembre sur la chaîne TV Informer. Le président serbe a ajouté que le

Royaume-Uni se serait également joint à cette initiative américaine. Ces présumées sanctions pourraient entrer en vigueur à compter du 1er janvier, a précisé Aleksandar Vucic. «Nous discutons avec les Russes et l'une des solutions consiste à réduire la participation russe dans NIS à 50%», a-t-il précisé, ajoutant que la situation était très grave. La chaîne N1, affiliée à CNN, citant des données du registre central des valeurs mobilières, a rapporté que la

société russe Gazprom Neft détenait 50% des actions de NIS, la Serbie 29,87% et Gazprom 6,15%. De son côté, une agence de presse française a souligné que NIS était «le seul fournisseur de gaz de la Serbie» et «le propriétaire majoritaire des deux gazoducs qui transportent le gaz depuis la Russie». Un or bleu notamment acheminé via l'oléoduc TurkStream, qui traverse la mer Noire et la Bulgarie, contournant l'Ukraine.

R.I

THAÏLANDE

## Trois morts et 39 blessés dans l'explosion d'une bombe dans la province de Tak

Trois personnes ont été tuées et 39 autres blessées vendredi soir par l'explosion d'une bombe lors d'une fête annuelle dans la province thaïlandaise de Tak (ouest), ont annoncé samedi les autorités. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, la Première ministre Paetongtarn Shinawatra a exprimé "ses plus sincères condoléances aux familles des personnes décédées et des blessés" lors de l'explosion qui s'est produite peu avant minuit. Elle a ordonné à la police et aux agences de sécurité d'enquêter rapidement sur l'incident, d'appréhender les auteurs et de les traduire en justice.

R.I

ONU/AFGHANISTAN

## Prorogation du mandat de l'équipe de surveillance des sanctions contre les Taliban

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité une résolution prorogeant de 14 mois le mandat de l'équipe de surveillance du régime des sanctions contre les Taliban. La résolution reconduit ainsi le régime des sanctions contre les Taliban prévu par la résolution 2255 (2015) et proroge pour une période de quatorze mois, à compter de la date d'expiration de son mandat actuel en décembre 2024, le mandat de l'équipe de surveillance qui seconde le Comité créé par la résolution 1988 (2011) pour lutter contre le terrorisme. Le régime des sanctions du Comité 1988 impose un gel des avoirs, une interdiction de voyager et un embargo sur les armes aux personnes, groupes, entreprises et entités associés aux Taliban dans la menace qu'ils constituent contre la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan. De son côté, l'équipe de surveillance est notamment chargée de réunir des informations sur les cas de non-respect des sanctions. En préambule de sa résolution, le Conseil de sécurité se dit "conscient du rôle indispensable que les femmes jouent dans la société afghane". Il se déclare à cet égard vivement préoccupé notamment par la décision prise récemment par les Taliban de suspendre l'accès des femmes et des filles à l'éducation dans les institutions médicales privées et publiques en Afghanistan.

R.I

FRANCE

## Un confinement général en raison du cyclone Chido à Mayotte

Le cyclone Chido a commencé à s'abattre hier matin sur Mayotte, l'archipel français de l'océan Indien, placé en alerte violette, le plus haut niveau, rapportent des médias. L'œil du cyclone était situé à 09h00 locales (06h00 GMT) à 30 km au nord-est de Petite-Terre, l'île de l'est de l'archipel, avec des rafales qui dépassaient les 180 km/h mais "vont se renforcer et pourraient atteindre 200 à 230 km/h", selon le dernier bulletin de Météo-France. Des vents dévastateurs supérieurs à l'intensité du cyclone Kamisy, en 1984, peuvent être comparables aux cyclones historiques comme celui de 1934, ajoute le service de météorologie. "(...) C'est impressionnant. C'est sûr qu'il va y avoir des dégâts matériels. « Prions pour qu'il n'y ait pas de victimes » a témoigné le maire de Ouangani, Youssouf Ambdi, disant craindre "le pire". L'alerte cyclonique violette implique "un confinement strict de l'ensemble de la population, y compris des services de secours et de sécurité et tous les agents mobilisés à la gestion de la crise", précise un communiqué publié sur les réseaux sociaux de la préfecture de ce département français d'outre-mer.

R.I

## Recette du jour



### DOLMA KROMB OU FEUILLES DE CHOU FARCIES AU BLANC DE POULET

#### Ingrédients ( pour 4 à 6 personnes):

- 1 chou, feuilles détériées ôtées
- 400 g de blanc de poulet haché
- 1 gros oignon râpé
- du persil
- 2 cs de chapelure
- 2 œufs
- sel/poivre
- 1 cc de paprika
- 1 cs pleine de concentré de tomate
- 1 morceau de sucre
- 50 ml d'huile

Dans une grande marmite pleine à moitié

d'eau en ébullition plonger le chou laisser bouillir 2 mn éteindre le feu et laisser les feuilles du chou s'attendrir, juste assez pour pouvoir les rouler puis égoutter et laisser refroidir  
Mélanger tous les ingrédients de la farce avec un demi oignon râpé réserver l'autre moitié et un peu de persil pour la finition  
poser à plat les feuilles de chou une à une poser un petit boudin de farce rabattre les côtés et

rouler les feuilles pour en faire des rouleaux bien serrés réserver.  
Faire rissoler la moitié d'oignon réservé dans l'huile  
laisser suer ajouter les épices, le sucre et la tomate, continuer de faire rissoler ranger les rouleaux de chou farcis bien serrés les uns contre les autres finir de ranger toute la quantité  
poser une assiette plate dessus verser un peu de bouillon de volaille chaud juste à

niveau en dessous de l'assiette saler et poivrer couvrir la cocotte et laisser mijoter à feu doux jeter un œil dessus pour éviter que les rouleaux de chou ne se défassent rectifier l'assaisonnement.

Servir chaud parsemé de persil

## Gâteau du Jour

### GÂTEAU AU CITRON SANS CUISSON

#### INGRÉDIENTS

- 80 gr de beurre ramolli
- 40 gr d'huile neutre
- 80 gr de sucre en poudre
- Le zeste râpé d'uncitron
- 3 oeufs entiers
- Extrait de vanille
- 240 gr de farine
- 10 gr de levure chimique
- 1 cuillère à soupe de crème liquide
- 1 cuillère à soupe d'eau chaude
- Pour le glaçage au citron
- 20 gr de beurre fondu
- 1 jus de citron
- 150 gr de sucre glace

Etapes et préparation  
Crémez le beurre ramolli puis ajoutez l'huile, le sucre et zeste de citron et fouettez quelques minutes.  
Ajoutez chaque oeuf en fouettant bien avant l'incorporation du suivant afin de bien dissoudre le sucre.  
Parfumez avec la vanille puis incorporez la farine tamisée avec le levure chimique.  
Mélangez bien jusqu'à obtenir une pâte lisse et ajoutez la crème liquide.  
Après mélange, ajoutez l'eau



chaude et mélangez bien.  
Graissez une poêle de 22 cm en chemisant le fond de papier cuisson.  
Versez la pâte et égaliser la surface.  
Placez une feuille de papier cuisson sur la poêle et poser le couvercle.  
Programmez 15 minutes environ et surveillez la surface de votre gâteau qui doit devenir ferme.  
Lorsque c'est le cas, retournez le gâteau au citron à l'aide d'un couvercle ou assiette plate.  
Faire cuire la seconde face jusqu'à ce qu'elle soit dorée.  
Une fois cuit, laissez refroidir sur une grille, le temps de préparer le glaçage  
Le glaçage au citron  
Faire fondre le beurre puis ajoutez un peu de sucre glace et mélangez.  
Ajoutez le jus de citron et ajoutez le sucre glace restant jusqu'à obtenir une consistance couvrante et lisse.  
Lorsque le gâteau est refroidi, versez le glaçage au citron et étalez en une couche uniforme.  
Décorez le gâteau cuisson



sans four au citron avec du zeste de citron et laissez sécher le glaçage avant de découper le gâteau.  
Bonne dégustation

#### Conseil du jour

Dès qu'une première dent commence à percer, utilisez une petite brosse à dents à poils souples et un dentifrice fluoré pour la nettoyer. Massez aussi légèrement les gencives de votre enfant, en les brossant doucement. Brossez les dents de votre enfant au moins 2 fois par jour, c'est-à-dire matin et soir.

#### Le saviez-vous ?



Les betteraves sont puissantes pour nettoyer le sang et améliorer la santé du foie.

## Bon à savoir !

### L'HUILE D'ARGAN

Elle préserve l'hydratation de la peau et a des vertus adoucissantes. Sa forte teneur en vitamine E et divers acides gras font d'elle le soin parfait pour la peau. Elle est rapidement absorbée et peut donc également être utilisée en soin du visage. L'huile d'argan rend les cheveux plus doux et plus brillants.

#### Astuce du jour:

#### Comment rattraper un plat trop épicé ou trop salé ?

Vous avez eu la main lourde sur le sel ou sur le piment ? Pas de panique ! Il vous suffit de placer une pomme de terre crue épluchée dans

votre plat ou sauce. Elle va absorber le surplus de sel et d'épices. N'oubliez pas de l'enlever avant de servir !

#### CITATION DU JOUR

« N'attendez pas d'être heureux pour sourire. Souriez plutôt afin d'être heureux. »

**Le Courrier**  
MAGAZINE

Quotidien national d'information  
Edité par l'Eurl Millénum Presse

**Siège social :**  
Maison de la presse Kouba - Alger  
**R.C. :** N° 01 B 00 151 30  
**Compte bancaire :**  
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**  
Ahmed TOUMIAT  
**Administration-publicité :**  
Tél. / Fax. : 023 70 94 27  
**Rédaction :**  
Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31  
Fax. : 023 70 94 26  
**Composition :**  
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER  
A : L'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42  
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
- Centre : SIA - Est : SIE  
- Ouest : SIO

**Nos bureaux régionaux**  
**Tizi Ouzou :**  
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :** 6, avenue Khedim Mustapha  
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :** Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble  
Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies  
ou tout autre document adressés  
à la rédaction ne peuvent faire  
l'objet d'une quelconque  
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses  
lecteurs du changement de ses  
adresses électroniques et leur  
communiquera les nouvelles :  
lecourrierdialgerie@yahoo.fr  
redaction\_courrier@yahoo.fr

FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON ORANAISE

# Près de 30 artistes attendus à la 15<sup>e</sup> édition

Pas moins de 29 artistes participeront à la 15<sup>e</sup> édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson oranaise, qui se tiendra à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 19 décembre prochain à Oran, a-t-on appris jeudi de la commissaire de la manifestation, Souad Bouali.

Me Bouali a indiqué, lors d'une conférence de presse au Palais de la culture et des arts de la ville d'Oran, que 29 artistes de différentes générations participeront à cette édition du festival dédié à la chanson oranaise, dont des artistes primés lors des éditions précédentes. Dans le cadre de ce festival organisé sous le slogan "Notre patrimoine notre identité", cinq soirées artistiques ont été programmées. Elles seront animées par les chanteurs participants, dont Djahida Youssef, Abdallah Benahmed, Bouzid El Hadj, Houari Bachir, Houria Baba, Fatima Msirdi, Mahboub Houari, Houari Oulhaci et d'autres. Une soirée sera consacrée à la solidarité avec le peuple palestinien



avec la participation d'un groupe d'artistes et une autre pour les femmes interprétant des chansons en style de "Meddahate", selon la même source. La commissaire du festival a indiqué que lors de la 15<sup>e</sup> édition, deux artistes qui ont beaucoup apporté à la musique et au chant oranaise, à savoir Bouzid Hadj et Abdallah Benahmed seront honorés. Pour sa part, le

chef d'orchestre qui accompagnera les cinq soirées artistiques, Khalil Baba Ahmed a indiqué que la troupe artistique comprend 19 musiciens, la plupart des diplômés de l'Institut supérieur de musique. Le festival de la musique et de la chanson oranaise est un événement culturel qui vise à valoriser le patrimoine musical oranaise.

UNIVERSITÉ D'ORAN 1

## Le rôle du cinéma dans la promotion des destinations touristiques mis en exergue

Les participants au colloque national sur "La couverture journalistique des activités touristiques entre fonction promotionnelle et vision informative", organisé mardi à l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", ont mis en lumière le rôle important que joue le cinéma dans la promotion des destinations touristiques.

Lors de cette rencontre, organisée par l'équipe de recherche sur l'utilisation de la communication intégrée pour promouvoir les destinations touristiques algériennes, en collaboration avec le département des sciences de l'information et de la communication, le Dr Ghaouti Abdelilah, du même département, a expliqué que le cinéma en tant que vecteur médiatique majeur peut contribuer fortement à attirer les touristes vers l'Algérie. Il a ajouté qu'une personne peut découvrir le mode de vie culturel et social d'un pays en le visitant physiquement après avoir vécu une expérience immersive grâce à un film. Il a également souligné que "le film cinématographique peut, à travers certaines techniques comme les transitions temporelles et spatiales, mettre en valeur des aspects matériels, sociaux ou naturels attrayants, captivant le spectateur et suscitant son admiration pour un lieu et ses habitants, au point de vouloir le visiter pour le découvrir de près". De son côté, la Dr Ibtissem Rais, directrice du laboratoire d'analyse et de modélisation des médias dans les domaines de l'histoire, de l'économie, de la société et de

la politique à l'université d'Oran 1, a indiqué que "le cinéma occupe la première place parmi les moyens de promotion touristique dans la plupart des pays du monde". Elle a ajouté que "les films cinématographiques, même de manière indirecte, ont réussi à mettre en avant les potentialités touristiques de nombreux pays, en suscitant une image mentale positive chez le spectateur à travers des scènes montrant la culture locale, le mode de vie, la gastronomie, l'hospitalité, ainsi que les paysages naturels pittoresques et l'infrastructure du pays". Elle a également noté que l'Algérie

possède une expérience significative dans le domaine de la production cinématographique et des espaces de tournage, et qu'elle pourrait valoriser et exploiter cette expertise en relançant l'industrie cinématographique.

Pour sa part, le Dr Rabah Ammar, directeur du département des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Oran 1, a déclaré que ce colloque national a été programmé pour mettre en exergue l'importance des médias, sous toutes leurs formes, dans la promotion des activités touristiques en Algérie, conformément à la

vision des autorités publiques visant à développer ce secteur et à diversifier l'économie nationale. Il a ajouté que le département des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Oran 1 soutient cette promotion médiatique en formant les étudiants, notamment en master, et en les encourageant à traiter des sujets liés au journalisme touristique dans leurs mémoires. Il a également mentionné l'importance de les inciter à entreprendre dans le domaine, notamment en créant des startups spécialisées dans la promotion touristique.

FESTIVAL DE SUNDANCE 2025

## Une programmation éclectique

Le prestigieux festival du film indépendant de Sundance a dévoilé mercredi une programmation éclectique, qui verra des stars de Hollywood côtoyer de jeunes réalisateurs prometteurs venus du monde entier. Lily Gladstone, Benedict Cumberbatch et Melanie Griffith figurent parmi les personnalités établies qui prendront la route de l'Utah en janvier pour le festival. Avec quelques longs-métrages inédits seront aussi diffusés des documentaires novateurs, produits aux Etats-Unis ou ailleurs. "Le Festival du film de Sundance reste inébranlable dans sa détermination à mettre en avant des voix uniques et impérieuses de la narration indépendante. Le public peut s'attendre à un programme 2025 qui mette en valeur une réalisation variée et vibrante venue du monde entier", a déclaré le légendaire acteur Robert Redford, cofondateur du festival. Dans la catégorie long-métrage, sera diffusé en première mondiale "The Thing with Feathers", un film britannique dans lequel Benedict Cumberbatch joue le rôle d'un jeune père qui peine à surmonter la mort de son épouse. Lily Gladstone, nominée aux Oscars pour son rôle

en 2023 dans "Killers of the Flower Moon" de Martin Scorsese, figurera pour sa part dans "The Wedding Banquet", remake de la comédie romantique "Garçon d'honneur" d'Ang Lee sortie en 1993. Melanie Griffith partagera elle la vedette avec Juliette Lewis dans "By Design". Le public pourra aussi faire son choix parmi de nombreux documentaires, dont deux qui se penchent sur le rapport des Etats-Unis avec l'ordre. "The Perfect Neighbor" raconte comment une dispute de voisinage d'apparence anodine en Floride dégénère en violence meurtrière, en utilisant des images de caméras portées par des policiers et des interrogatoires d'enquêteurs. "Predators" évoque l'ascension et la déchéance d'une populaire émission télévisée, dans laquelle des auteurs d'abus sur mineurs sont incités à se rendre sur le tournage d'un film, pour y être finalement arrêtés. Le festival, qui aura lieu du 23 janvier au 2 février à Park City et Salt Lake City, proposera 87 films de la longueur d'un long métrage, représentant 33 pays et territoires. Plus de 40% d'entre eux seront le premier film de leurs réalisateurs, ont précisé les organisateurs.

CINEMA

## "Oh, Canada", Richard Gere en artiste au seuil de la mort

Richard Gere comme on ne l'a jamais vu: l'acteur américain joue un homme en fin de vie dans "Oh, Canada", film crépusculaire de Paul Schrader en salles mercredi. La voix off du début ne laisse pas de place au doute: on assiste aux derniers instants d'un homme. Se déplaçant en fauteuil roulant, portant une poche urinaire, les yeux mi-clos par la maladie et la douleur, Richard Gere balaye le fantôme des années 80, habillé en Armani, ainsi que l'homme d'affaires de "Pretty woman". "C'était un peu effrayant de se voir vieillir, de me voir tel que je serai dans quelques années. C'est une chose très étrange", a-t-il confié lors de la conférence de presse en mai à Cannes, où le film était en compétition. "Mon père est décédé quelques mois avant que Paul (Schrader) ne me présente le projet. Il vivait clairement ses derniers jours, et la façon dont son esprit était confronté à de nombreuses réalités différentes, c'est ce qui m'a beaucoup touché dans ce scénario", a expliqué l'acteur. Plus de 40 ans après leur première collaboration, le cinéaste hanté par la rédemption et l'acteur, aujourd'hui âgé de 75 ans, se sont retrouvés pour ce film en forme de bilan, adapté d'un roman de Russell Banks. "Oh, Canada", titre d'une chanson de Neil Young, est l'histoire d'un documentariste célèbre, Leonard Fife, qui a fait sa renommée en mettant le doigt sur des scandales et par son engagement politique. Installé au Canada avec sa femme et ancienne élève jouée par Uma Thurman, il décide, se sachant condamné, de lever le voile sur les lâchetés passées et les blessures qu'il a infligées. Filmé en gros plan par une équipe qui veut tout savoir de son mentor, Leonard se livre, se perd, invente peut-être... Il croit se souvenir de ce qu'il a été, jeune (incarner à l'écran par Jacob Elordi, vu dans "Priscilla").

ENCHÈRES

## Des documents juridiques liés aux Beatles vendus près de 11.000 euros

Des documents juridiques liés aux Beatles, qui avaient été oubliés dans un placard depuis les années 1970, ont été vendus près de 11.000 euros, a annoncé jeudi la maison de vente britannique Dawsons. Principalement des copies de procès-verbaux des réunions d'un conseiller du groupe mythique et des assignations en justice, ils ont été acquis par un acheteur anonyme moyennant la somme de 9.000 livres (10.900 euros). Alors que les divergences créatives, la pression de la célébrité et la femme de John Lennon, Yoko Ono, ont été blâmées pour la rupture des "Fab Four", ces documents mettent en lumière les nombreuses batailles judiciaires qui ont pesé sur la vie du groupe. Parmi elles, celle lancée par Paul McCartney contre la décision des autres membres d'engager Allen Klein comme manager, après la mort de Brian Epstein. La question des redevances musicales et cinématographiques ainsi que l'incapacité de Klein à produire des comptes annuels pour l'administration fiscale sont aussi au cœur des questions qui ont déchiré le groupe, comme en attestent ces documents.

### Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

**HORIZONTALEMENT**

1 - Menaçante - 2 - Article - Talus de terre - N'aura jamais son bac - 3 - La chouette le fait pour se faire entendre - Fait partie des échassiers - 4 - Caché - Histoires pour rire - 5 - Relatif à la mémoire - 6 - Symbole précieux (de d à g) - Pronom - Embobinés - 7 - Connaissance approfondie - Charges sur un baudet - 8 - Effacés - Utilisé à l'essai - 9 - Nouvelles - 10 - De suite - Ville de fouilles - Fer - 11 - Phase lunaire - Taboues - 12 - Pillage - Sortis du lot deux fois.

**VERTICALEMENT**

1 - Changements - 2 - Fleuve africain - Termine la prière - Diapason - 3 - Ville allemande - Faisaient rougir nos aïeux - 4 - Méprises - 5 - Poisson rouge - Europium - En peine - Argon - 6 - Drame nippon - Main de maître - Ficelle - 7 - Propre à l'âne - Vague - 8 - Cuves - Article - 9 - Épuration - En a fini avec le neuf - Défunt - 10 - Forme d'avoir - Haute tension.

### Mots fléchés

Économe	Aigreur	Nourriture de berger	Cause du bec	Allonges
Louer	Calcium	À élever	Fourbue	Mesure chinoise
Coup			Piquets	
Cérium			Cribles	
	Originaires			Partie de partie
	Fin de participe			Éclat de rire
N'est plus brouillon				Laisse rêveur
Poisson				
		Stable		Sociables
		Patates		
Base				Pronom
Meurt en décembre				Pressa
	Gauloises			Mouche piqueuse
	Risque un œil			
Meneurs				Grecque
Revenu				Chiffre d'affaires
			Entaille	
			En tête	
Ensemble d'organes	Outil de dessinateur		Jeu de cartes	
				Révolutions

### Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

**Qui a rapport à la science occulte (12 lettres)**

C	T	P	C	R	A	P	D	R	A	F	D	N	U	O	R	E	C
E	O	O	R	C	E	P	M	A	L	S	R	O	M	A	N	L	E
E	V	U	L	I	S	I	A	D	E	M	R	O	N	I	A	T	S
E	L	I	R	A	M	B	E	D	I	A	R	A	A	I	N	O	E
P	T	A	R	T	F	E	E	D	I	A	L	H	R	E	U	E	T
P	N	E	R	G	R	U	O	J	E	I	A	B	V	R	E	I	E
A	E	R	L	O	E	L	O	T	D	R	O	N	D	I	R	A	I
R	L	I	D	E	E	T	U	O	B	E	L	P	M	A	N	M	D
A	E	A	U	R	N	T	N	I	O	J	E	I	O	F	E	R	T
V	R	M	A	E	O	L	A	G	E	E	T	I	N	U	G	O	N
E	E	E	R	T	C	N	I	A	S	E	R	F	F	O	E	E	A
R	I	N	A	C	I	N	I	R	B	E	L	U	M	E	G	N	G
E	P	I	T	I	E	S	E	L	I	V	B	O	I	S	U	G	E
T	O	P	S	U	V	E	E	T	I	A	R	T	T	T	A	R	N
E	T	E	N	E	R	I	E	D	I	O	R	F	Q	O	J	A	I
R	U	E	L	I	E	R	I	O	N	E	R	T	N	A	I	H	A
U	V	T	O	U	E	T	I	O	M	E	T	G	I	O	D	D	L
A	E	P	D	R	A	L	E	T	N	O	H	E	D	U	O	C	I

**N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois**

**AMPLE - ANTRE - AVENUE - BAIE - BOIS - BOUT - BRIN - CLAIR - COUDE - COURT - DAIS - DIETE - DOIGT - EGAL - EMULE - EPINE - FALOT - FARD - FOIE - FROIDE - GANT - GENRE - GRIVE - HAINE - HARGNE - HONTE - ICONE - ICTERE - IDIOT - JAUGE - JOINT - JOUR - LAIDE - LAINE - LAMPE - LARD - MAIRE - MOITE - MORS - NOIRE - NORD - NORME - OFFRE - ORALE - ORMAIE - PARC - POIRE - PRIME - RAIDE - RELENT - ROUND - SAIN - SOURD - SVELTE - TARAUD - TOLE - TRAITE - UNITE - URETERE - UTOPIE - VARAPPE - VENTE - VILE.**

### Solutions du précédent numéro

**MOTS CROISÉS**

**HORIZONTALEMENT :**  
1. Cramponner - 2. Aîné - Émise - 3. Rentes - Asg - 4. Âne - Ute - A.R - 5. Atermoie - 6. Boue - EES - 7. On - Ta - Leu - 8. Peu - Pâtées - 9. Ires - Se - Tu - 10. Lérot - Si - 11. Lut - Au - Nue - 12. Exécutions.

**VERTICALEMENT :**  
1. Carambouille - 2. Rien - Onéreux - 3. Anneau - Perte - 4. Met - Têt - So - 5. Eue - AP (Happé) - Tau - 6. Œstre - As - Ut - 7. Nm - Émeutes - 8. Nia - Osée - Ino - 9. Essai - Let - Un - 10. Regret - Suées.

**MOTS FLÉCHÉS**

**HORIZONTALEMENT :**  
Pressuré - Ampère - Ve - An - Il - Saï - Sac - Asile - Scission - Es - Arrêté - Ânées - Tsé - Denses - S.P - La - Têt - Éta - Nuée - Émet - Âtre - Casse.

**VERTICALEMENT :**  
Transcendant - Em - Aisée - Ur - Aspics - Entée - Sel - Sassée - Mur - Air - Et - Ressorts - Ea - Dé - Aînés - Ems - Vil - Testés - Pré - Été - Pâté.

**MOTS MASQUÉS OMERTA**

# Les courses en direct



**HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA**  
**DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024 - PRIX LEFLEFE - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

## Vers une arrivée à surprises

Encore treize partents de 3 ans et plus race pur arabe de la même qualité qui est moyenne à se ranger sous les ordres du juge de départ ce jour à l'hippodrome de Barika dans le prix Leflefe retenu en la circonstance pour servir de cadre au pari tiercé, quarté et quinté où il faut se rendre à l'évidence que nous sommes en face d'une course à caractère assez particulier où la plupart des chevaux présents possèdent le même gain sauf un seul coursier qui n'a pas dépassé la somme de 45.000 DA, mais qui a les moyens physiques pour venir créer la surprise. le mâle bai de 4 ans encore difficile de décortiquer la bonne combinaison suite aux chevaux présents dans la condition du jour pour chevaux n'ayant pas totalisé une somme de 291 000 DA en gains et places depuis le premier juillet, donc c'est dire que nous sommes confrontés à une épreuve qui nous donnera du fil à retordre, car aussi extraordinaire que cela puisse paraître aucune base de jeu aussi sommaire soit-elle ne se dégage dans cette course. La logique nous dicte d'accorder les faveurs du pronostic aux chevaux qui auront l'avantage d'être pilotés par des jockeys expérimentés. le jockey contribue à 50% de chances de réussites.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. NEDJM EL FETH.** Par son expérience, ce coursier de 7 ans aura les meilleures chances de se présenter parmi les premiers.

**2. CHAHD.** il reste sur deux excellents accessits mais vu le lot présent sa tâche ne sera pas facile.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
AB. LOUNISSI	1	NEDJM EL FETH (0)	S. BENYETTOU	57	11	H. FERHAT
HARAS EL HANIA	2	CHAHD	AB. ATTALLAH	57	1	PROPRIÉTAIRE
CB. MISSAOUI	3	ORGAID	A. KOUAOUCI	56	13	PROPRIÉTAIRE
AB. LOUNISSI	4	GHAYATH	H. RAACHE	56	5	H. FERHAT
AL. AOUAD	5	LOKIS	SH. BENYETTOU	56	2	B. LAHMICI
Y. TEDJANI	6	CHALHANI	T. ALI OUAR	56	12	PROPRIÉTAIRE
MT. CHAOUICHE	7	KAWKEB ECHARK	O. CHEBBAH	55	7	PROPRIÉTAIRE
AL. AOUAD	8	TOISANDOR	CH. ATTALLAH	55	9	B. LAHMICI
HARAS DU PAON	9	GOLF D'HEM	K. RAHMOUNE	55	6	L. RAHMOUNE
AM. BETTAHAR	10	HADJLA D'HEM	A. ATTIA	54	4	L. RAHMOUNE
RH. CHELALI	11	RAMZ EL MAJD	MS. AIDA	54	3	PROPRIÉTAIRE
H. AISSANI	12	JOUHARAT HODNA (0)	A. HAMIDI	54	8	PROPRIÉTAIRE
T. BENSaid	13	RIMEL EL JANOUB	AP:Y. CHELLAL	49,5	10	PROPRIÉTAIRE

**3. ORGAID.** Il n'est pas régulier dans ses sorties, il reste sur deux mauvais résultats. Peut-être dans une large combinaison.

**4. GHAYATH.** Ce protégé de l'excellent entraîneur H. Ferhat jouera un rôle important dans cette épreuve.

**5. LOKIS.** Cet jeune mâle n'aura pas la tâche facile.

**6. CHALHANI.** Confié au jockey Tidjani Ali Ouar pour qu'il puisse le remettre en confiance comme avant, il peut créer la surprise.

**7. KAWKEB ECHARK.** À revoir.

**8. TOISANDOR.** Au-dessous du lot.

**9. GOLF D'HEM.** La star dans cette épreuve.

**10. HADJLA D'HEM.** Cette jument de 4 ans a les qualités sauf que son handicap, elle change souvent de partenaire.

**11. RAMZ EL MAJD.** À revoir.

**12. JOUHARAT HODNA.** cette femelle

alezan a déjà prouvé ses moyens physiques, elle peut venir créer la surprise.

**13. RIMEL EL JANOUB.** cette coursière de 3 ans est toujours dans l'argent depuis ses débuts dans cette compétition et les épreuves à caractère jouera les premiers rôles dans cette course.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

**9. GOLF D'HEM - 13. RIMEL EL JANOUB - 1. NEDJM EL FETH - 4. GHAYATH - 10. HADJLA D'HEM**

### LES CHANCES

**3. ORGAID - 2. CHAHD**

## États-Unis: près de 45 tonnes de cannabis retrouvées en Californie sans propriétaire

Près de 45 tonnes de cannabis ont été retrouvées lundi par la police dans un hangar de Californie, aux États-Unis, sans que le propriétaire de la drogue ne soit toutefois identifié, selon un communiqué de la police du comté de San Bernardino publié mercredi. Les forces de l'ordre ont été appelées par des voisins, interpellés par une forte odeur de cannabis se dégageant d'un entrepôt récemment construit, dans lequel se trouvait la drogue emballée dans des sacs poubelles. Il a fallu deux jours et 51 allers-retours de camion aux policiers pour déménager la marchandise. Le propriétaire du hangar, dont le stock représente une valeur marchande de plus de 100 millions de dollars, reste inconnu.

## Madagascar : près de 14 kilos d'or saisis à l'aéroport international d'Antananarivo

Les autorités douanières malgaches ont annoncé mercredi avoir intercepté 13,865 kilos d'or sous forme de trois lingots à l'aéroport international d'Antananarivo. "Ces lingots ont été découverts en possession d'un passager malgache qui s'appretait à embarquer pour Addis-Abeba, capitale éthiopienne", a précisé la Direction générale des douanes (DGD) selon qui c'est son comportement suspect qui a attiré l'attention des autorités. Après avoir rejoint la salle d'embarquement, il s'est précipité vers les toilettes, suivi de près par une autre personne, ce qui a immédiatement alerté les agents de sécurité. Une nouvelle fouille a été effectuée à leur sortie des toilettes, menant à la découverte des trois lingots d'or soigneusement dissimulés. Ces deux personnes ont été interpellées et une enquête a été ouverte pour identifier d'éventuels complices impliqués dans ce trafic", a précisé la même source.

## 2025 devrait être l'une des trois années les plus chaudes enregistrées sur la planète

L'année 2025 devrait être l'une des trois plus chaudes enregistrées sur la planète, après une année 2024 record qui dépassera pour la première fois la barre symbolique de 1,5 C de réchauffement, a indiqué jeudi l'agence britannique Met office. Dans son rapport sur les perspectives, Met office estime qu'il s'agira "probablement de l'une des trois années les plus chaudes en termes de température moyenne mondiale, juste derrière 2024 et 2023". Le réchauffement devrait être l'an prochain entre 1,29 C et 1,53 C par rapport à la période pré-industrielle (1850-1900), soit une valeur centrale de 1,41 C, selon l'agence britannique. La fin du phénomène naturel El Niño qui, combiné au réchauffement climatique d'origine humaine, avait poussé les températures en 2023-2024, devrait normalement entraîner un refroidissement. Mais "il est intéressant de noter que des



températures mondiales élevées sont prévues pour 2025 malgré le fait que (la région du) Pacifique tropical se dirige vers une phase La Nina, qui entraîne des conditions légèrement plus fraîches", a souligné le professeur Adam Scaife du Met office, cité par des médias. L'agence britannique indique également que 2024 devrait être l'année la plus chaude

jamais enregistrée dans le monde, battant 2023 et dépassant "avec quasi-certitude pour la première fois une température de 1,5 C au-dessus des niveaux de l'époque pré-industrielle". Cette estimation est identique aux conclusions de l'observatoire européen Copernicus publiées lundi. Même si le franchissement de cette limite est

étudié sur le long terme, il s'agit d'un "jalon de l'histoire climatique qui pousse à réfléchir", a commenté Nick Duns-tone, qui a supervisé ce rapport. Cette barre symbolique correspond à la limite la plus ambitieuse de l'accord de Paris de 2015, visant à contenir le réchauffement bien en-dessous de 2 C et à poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5 C. Selon les derniers calculs de l'ONU, le monde n'est pas du tout en bonne voie pour réduire sa pollution carbone et éviter une très forte aggravation des sécheresses, des canicules ou des pluies torrentielles déjà observées, coûteuses en vies humaines et en impacts économiques. Les politiques actuelles des nations emmènent le monde vers un réchauffement "catastrophique" de 3,1 C au cours du siècle, voire 2,6 C si les promesses de faire mieux sont tenues, selon l'ONU Environnement.

## Un mort et des dizaines de disparus dans le naufrage d'un bateau de migrants en Grèce



Grèce a connu une augmentation globale de 25% cette année du nombre de migrants fuyant la guerre et la pauvreté, avec une augmentation de 30% à Rhodes et dans le sud-est de la mer Egée, selon le ministère des Migrations du pays.

Un homme est mort hier dans le naufrage d'un bateau de migrants au large de la Crète, île en Grèce, et 40 personnes sont portées disparues, ont annoncé les garde-côtes grecs. Le bateau a coulé à 12 milles nautiques au sud-ouest de l'île, faisant 1 mort et 40 disparus, tandis que 39 survivants ont été secourus, selon la source. Une vaste opération de sauvetage est en cours dans la mer au sud de l'île de Gavdos, ont indiqué les garde-côtes. Les médias locaux ont déclaré qu'un autre homme avait été transporté par hélicoptère à l'hôpital de la ville de La Canée en Crète et avait été admis aux soins intensifs. La

## Arrestation de 10 individus et saisie de 7 embarcations utilisées dans le trafic de migrants à Alger

Le Service de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains créé par la Gendarmerie nationale a démantelé deux réseaux criminels de trafic de migrants à Alger, arrêté dix (10) individus et saisi sept (7) embarcations, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, sous toutes ses formes, notamment en lien avec la migration clandestine, le Commandement de la Gendarmerie nationale

le a créé une unité spécialisée dans la lutte contre cette activité criminelle à travers l'ensemble du territoire national. Il s'agit du Service de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains", a précisé le communiqué. "Grâce à la coordination permanente et continue avec les autres structures et services opérationnels, notamment la brigade de recherche et d'investigation de Bir Mourad Rais et les brigades territoriales de la Gendarmerie nationale d'Alger Plage et d'Aïn Taya, trois (3) affaires ont été traitées après des investigations et l'activation des renseignements, concernant l'organisation de traversées clandestines, la plupart dans le cadre du trafic de migrants puni par le Code pénal", selon la

même source. Ces opérations se sont soldées par "le démantèlement de deux (2) réseaux criminels actifs dans la wilaya d'Alger (communes d'Alger Plage et d'Aïn Taya), l'arrestation de dix (10) individus entre candidats à la migration clandestine et passeurs et la saisie de sept (7) embarcations d'une valeur totale avoisinant les 700 millions de centimes, d'une voiture de tourisme et de plus de 400 millions de centimes", a ajouté le communiqué, précisant que "les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République". La Gendarmerie nationale a, par ailleurs, assuré qu'elle "mobilise tous ses moyens humains et matériels pour lutter contre ce phénomène aux répercussions sécuritaires et socioéconomiques".

## Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de drogues dures à Oran

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau criminel composé de deux individus spécialisés dans le trafic de drogues dures et saisi près de 500 grammes de cocaïne, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps sécuritaire. L'opération a été menée sur la base d'informations parvenues à la brigade de recherche et d'intervention (BRI) faisant état d'agissements suspects d'individus impliqués dans la "vente" de ces substances illicites au sein des zones urbaines. Les éléments de la BRI ont immédiatement entamé des enquêtes sur le terrain, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Après une surveillance et un suivi des mouvements et des activités des suspects, et après avoir accompli toutes les procédures légales, deux individus ont été arrêtés. Une quantité de près d'un demi kilogramme de cocaïne, une somme d'argent estimée à 220.000 dinars provenant des activités criminelles, ainsi qu'un véhicule utilisé pour le transport de ces substances ont été saisis, a-t-on précisé de même source. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des mis en cause pour les chefs d'inculpation de constitution d'une association de malfaiteurs, de possession, de stockage et de trafic de drogues dures en vue de les écouler dans le cadre d'un réseau criminel organisé, portant atteinte à l'économie nationale et à la santé publique, en plus de blanchiment d'argent, a-t-on fait savoir.

## EXPRESS-HISTORIQUE

Drôle de secret (20)



**MÉTÉO D'ALGER**  
**Dimanche 15 décembre 2024**  
**16°C / 7°C**

**Dans la journée :** Nuageux  
Vent : 15 km/h  
Humidité : 70 %

**Dans la nuit :** Nuageux  
Vent : 21 km/h  
Humidité : 83 %

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

**HORAIRES DES PRIÈRES**

**Dimanche 13 djoumad el thani 1446**

Dohr : 12h44  
Assar : 15h16  
Maghreb : 17h36  
Ïcha : 19h01

**Lundi 14 djoumad el thani 1446**  
Sobh : 06h22  
Chourouk : 07h55

ROMAN « QUAND LA VIE TE DÉSIRE » DE FADILA MALHAG

## La 2<sup>e</sup> édition de la traduction en ourdou parue au Pakistan

La deuxième édition de la traduction en ourdou, langue officielle du Pakistan, du roman (Quand la vie te désire) de l'écrivaine algérienne Fadila Malhag, a été publiée récemment au Pakistan.

Premier roman algérien traduit de l'arabe vers cette langue, « Quand la vie te désire », publié dans sa deuxième édition par l'université ouverte d'Islamabad (Mohamed Iqbal), a été traduit par Loubna Farah, cheffe du département de traduction, et Abdelmadjid Baghdadi, chef de département des langues et des lettres. Dans sa préface de cette deuxième édition, le recteur de l'université d'Islamabad, Nasser Mahmoud, a souligné que l'initiative de publier cette traduction émane de « la volonté de renforcer la coopération culturelle entre le Pakistan et l'Algérie » qui, écrit-il, entretiennent de « bonnes relations historiques » depuis les années 1950. Il rappelle que son pays était « l'un des Etats qui ont soutenu la Guerre de libération de 1954 et reconnu le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en 1958 ». Le recteur a souligné également que la publication au Pakistan de « Lorsque la vie te désire », constitue une « étape pionnière » dans l'introduction de la littérature algérienne dans son pays ainsi que dans toute l'Asie du Sud, estimant que ce roman est « une expérience littéraire singulière dans sa manière d'aborder la migration clandestine vers le Nord sous ses aspects culturels et ses dimensions idéologiques, économiques et historiques complexes ». La traduction et la publication au Pakistan



d'un auteur algérien, traduit, selon le recteur, « la volonté de son pays de s'ouvrir et de dialoguer avec les diverses cultures et littératures étrangères, notamment la littérature arabe (...) qui entretient des relations historiques étroites avec l'ensemble de la nation arabe ». Édité en langue arabe en 2021, en Égypte, et traduit vers le français et l'espagnol, « Lorsque la vie te désire », a été traduit en ourdou pour la première fois et édité au Pakistan en début 2024, chez « Karachi Editor's Club ». Le même éditeur avait également publié dernièrement la traduction anglaise du roman « Lorsque la vie te désire » en plus deux recueils de nouvelles de Malhag, traduits dans cette langue parlée au Pakistan. « Lorsque la vie te désire » aborde le sujet de la migration clandestine avec une approche soustraite aux préjugés infondés sur cette aventure « dangereuse » à travers l'expérience mystérieuse d'un groupe de jeunes rêveurs qui décident de

faire voile à la recherche des clés du bonheur et de la réussite. Auteure de plusieurs ouvrages littéraires et académiques, publiés en Algérie et à l'étranger notamment au Liban, en Égypte et en France, Fadila Malhag a touché à plusieurs genres littéraires narratifs notamment le roman et la nouvelle. Titulaire d'un doctorat en droit et de plusieurs diplômes universitaires, elle a également édité des essais sur les droits de l'homme en temps de conflits armés.

Ania N.

AIR ALGÉRIE

### Réduction de 30% au profit des patients de la CNAS nécessitant des soins à l'étranger

Un accord de coopération a été signé entre Air Algérie et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) portant réduction de 30% sur les billets pour les patients de la CNAS nécessitant des soins à l'étranger, ainsi que pour leurs accompagnateurs, a annoncé samedi dans un communiqué la compagnie nationale aérienne.

Air Algérie s'engage aussi, en vertu de cet accord, à garantir pour cette même catégorie, une inscription prioritaire sur les listes d'attente en cas de vols complets, afin de faciliter le déplacement des patients transférés, selon la même source. L'accord prévoit également de mettre en place une antenne au siège de la CNAS pour assurer un traitement efficace des demandes de services (réservations, billetterie, informations, etc.) et faciliter les échanges entre les deux entités.

"Cet accord reflète la vision partagée entre Air Algérie et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés en matière de coopération durable, et souligne l'engagement citoyen de la compagnie aérienne nationale qui œuvre pour soutenir toutes les catégories de la société", est-il souligné dans le communiqué.

APS

AIN DEFLA

### 18 blessés dans un accident sur l'autoroute Est-ouest

Dix-huit (18) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi soir, sur l'axe de l'autoroute Est-ouest traversant la commune de Djellida à Ain Defla, a indiqué samedi un communiqué de la Direction de wilaya de la Protection civile. Le Centre de secours routier de la Protection civile, appuyé par l'unité principale, l'unité de Djellida et le centre avancé d'Ain Defla, est intervenu aux environs de 23h50 de la nuit dernière, suite à un accident de la circulation survenu au lieu-dit "village agricole de Djellida" sur l'axe de l'autoroute Est-ouest, en direction de l'Est, a ajouté le communiqué. Il s'agit, selon la même source, d'une collision entre deux (2) bus, l'un transportait l'équipe de basketball de la commune de Sidi Omar (wilaya de Tipasa), et l'autre est un transport de voyageurs de la ligne El Bayadh- Alger. L'accident a causé des blessures à 18 personnes qui ont été assistées sur place avant leur transfert à l'hôpital de Khemis Miliana. Les interventions ont nécessité la mobilisation de 27 agents de la Protection civile, tous grades confondus, cinq (5) ambulances et deux (2) véhicules anti-incendie, a précisé le même communiqué.

SYRIE

### L'ONU affirme la poursuite de ses opérations humanitaires

Le coordonnateur résident de l'ONU pour la Syrie, Adam Abdelmoula, a affirmé vendredi que les agences des Nations Unies poursuivront leurs opérations humanitaires dans le pays. Dans une interview accordée au service de presse de l'ONU, Abdelmoula a déclaré: "Lorsqu'il s'agit de notre travail humanitaire, nous suivons les principes humanitaires fondamentaux d'indépendance, d'impartialité et de neutralité, et nous interagissons toujours et partout dans le monde avec toute entité qui contrôle un territoire lorsque des personnes ont besoin de notre aide. Et la Syrie ne devrait pas faire exception". L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires fournissent une assistance vitale aux Syriens partout où les conditions permettent de telles opérations. C'est ce qu'a déclaré le représentant du HCR en Syrie, Gonzalo Vargas Llosa, lors d'une conférence de presse à Genève. Jennifer Fenton, du Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie, a déclaré que "le Bureau surveillait de près l'évolution de la situation et continuait de dialoguer quotidiennement avec un large éventail de représentants de la société civile syrienne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays". Fenton a appelé à la désescalade, notamment à la fin des hostilités dans le nord-est de la Syrie et des frappes sionistes. Elle a conclu en disant qu'il était "essentiel que les services publics fonctionnent et que des mécanismes de transition solides et inclusifs soient créés à Damas".

SOUDAN

### Une attaque contre un hôpital fait au moins 9 morts à Al-Fasher

Neuf personnes ont été tuées vendredi dans une attaque contre le principal hôpital encore en activité d'Al-Fasher, dans le Darfour du Nord, attribuée aux Forces de soutien rapide (FSR), rapportent des médias citant un responsable local de la santé. "Un drone a tiré quatre missiles sur l'hôpital, détruisant des services, des salles d'attente et d'autres installations", ont déclaré le ministre de la Santé de l'Etat, Ibrahim Khatir, cité par des médias. Depuis le 10 mai, de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR font rage à Al-Fasher, la capitale de la province du Darfour du Nord, dans l'ouest du

SOUS-RIRE

Et la tyrannie fut vaincue ...

11 DECEMBRE  
1960

BE/KACIM